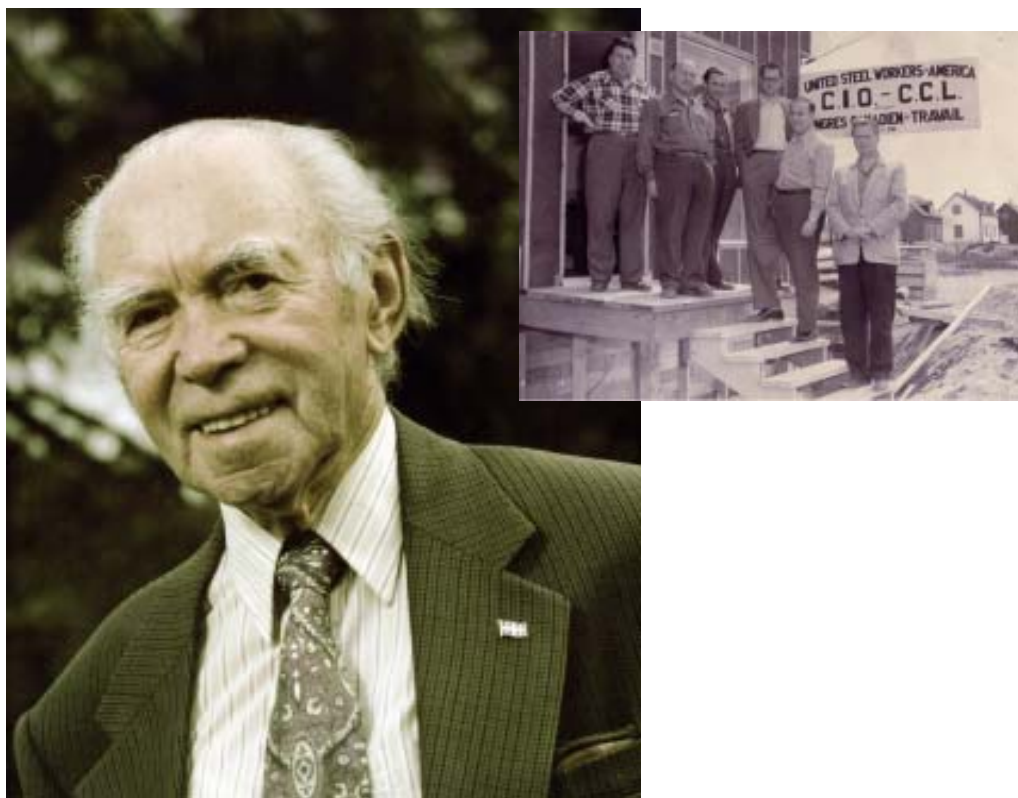


# Bulletin du RCHTQ

---

*Regroupement des chercheurs-chercheuses en  
histoire des travailleurs et travailleuses du Québec*

---



Émile Boudreau  
(1915-2006)

Le Bulletin du Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec (RCHTQ) est publié deux fois l'an. Fondé en 1972 par un noyau de chercheurs intéressés à développer l'histoire ouvrière, le RCHTQ publie son Bulletin depuis 1974.

Conseil d'administration : Georges Massé ( président et professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières), Jacques Rouillard (secrétaire-trésorier et professeur à l'Université de Montréal), Marc Comby (responsable de l'édition du Bulletin, archiviste et chercheur associé à la Chaire Hector-Fabre à l'UQAM), Éric Leroux (Responsable de la vitrine du livre et professeur à l'Université de Montréal).

Abonnement : (2 numéros par année):

Individu :	\$ 20.00
Institution canadienne :	\$ 25.00
Institution étrangère :	\$ 30.00

(Les anciens numéros sont disponibles au coût de \$15.00 le numéro)

Paiement par chèque au nom du RCHTQ

Adresse : RCHTQ, Département d'histoire, Université de Montréal,  
C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, H3C 3P8.

Envoi de manuscrit, d'information ou d'annonce d'évènement: la même adresse (de préférence sur disquette Word Perfect ou Word accompagné d'une sortie papier).

Site internet : <http://www.hist.umontreal.ca/u/ftthq/home1.html>

La reproduction des photos de la couverture est autorisée par le syndicat des Métallos. Émile Boudreau apparaît sur la photo principale. Sur la photo au coin droit, de gauche à droite : Joe Rankin, Ed Goguen, Émile Boudreau, Jean Gérin-Lajoie, William Mahoney et J.C. Nicholson devant le bureau à Sept-Îles des United Steel Workers of America (CIO-CCL), Congrès canadien du travail.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1187-6484

**ARTICLE**

- 4 L'apogée d'un mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke (1969-1975)  
François Landry

**MÉMOIRES ET THÈSES**

- 18 Sommaires des thèses de doctorat et de maîtrises touchant l'histoire des travailleurs et des travailleuses à l'Université de Montréal

**LES DÉPARTS**

- 28 Émile Boudreau : un militant syndical et politique

**DOCUMENT**

- 31 Lettre de Émile Boudreau à René Lévesque

**LA VITRINE DU LIVRE**

- 33 Héron, Craig ; Steve Fenfold, *The Workers' Festival. A History of Labour Day in Canada*,  
(Jacques Rouillard)
- 35 Rouillard, Jacques, *Apprivoiser le syndicalisme en milieu universitaire. Histoire du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal*  
(François Landry)
- 38 Morgan, Madeleine, *La colère des douces : la grève des infirmières de l'hôpital Sainte-Justine en 1963*  
(Marc Comby)

## L'Apogée d'un mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke (1969-1975)

---

François Landry  
Diplômé (M.A)  
Université de Sherbrooke

---

Avant la grande mobilisation étudiante du printemps 2005, on croyait que le mouvement étudiant agonisait sur son lit de mort<sup>1</sup>. Cette impression d'inexistence s'est déjà manifestée au tournant des années 1970 avec la disparition des grandes associations locales, l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) et l'Association générale des étudiants de Laval (AGEL), et nationale (Union générale des étudiants du Québec). Toutefois, un regroupement étudiant avait résisté à la vague de sabotage : l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke (AGEUS). Celle-ci fera même plus que survivre, elle deviendra un phare du mouvement étudiant québécois durant la première moitié de la décennie soixante-dix.

De 1969 à 1975, le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke connaît une ère de prospérité, période qui illustre parfaitement son originalité. Depuis sa naissance en 1955, l'AGEUS s'organise sous l'influence structurale et idéologique – syndicalisme étudiant, nationalisme et cogestion – des autres associations montréalaise et québécoise. Toutefois, plutôt que de balayer du revers de la main toute forme d'organisation, comme ce fut le cas aux universités Laval et de Montréal, les étudiants

de Sherbrooke transforment leur association générale en une fédération. La démocratisation et la décentralisation permettent à l'Association fédérative (AFEUS) d'accroître sa légitimité et de gagner du respect au niveau national. Évidemment, le mouvement étudiant n'est pas exclusivement relié à l'organisme central. Dans les facultés, des conflits prennent forme. C'est le cas du Département de service social. Dans l'espoir de récupérer la cogestion académique, des étudiants créent un département parallèle pour démontrer qu'ils peuvent s'autogérer et s'auto-instruire. De plus, la volonté de se former en dehors des cadres universitaires établis amène des étudiants à s'impliquer dans la communauté sherbrookoise. Finalement, sur la scène nationale, l'AFEUS tente en vain de mettre sur pied un regroupement étudiant. Par ailleurs, elle se fait la voix officielle du mouvement étudiant québécois auprès du gouvernement. Cet apogée se termine abruptement en 1976. Des luttes intestines et des finances mal en point ont raison de ce mouvement étudiant. En 1982, l'AFEUS se scinde et des étudiants forment une confédération.

Pour illustrer nos propos, nous utiliserons les archives de la Fédération étudiante de

l'Université de Sherbrooke, ainsi que celles de l'Université de Sherbrooke, en plus du journal universitaire (*Liaison*), des différents journaux étudiants (*Campus estrien*, *Presse campus*) et des quotidiens québécois (*La Tribune*, *Le Devoir*).

L'historiographie sur le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke est très pauvre. Outre les courts passages dans divers documents, comme le refus des étudiants sherbrookoïses de participer à la grève de 1958<sup>2</sup>, la transformation de l'AGEUS en AFEUS<sup>3</sup> et d'autres faits saillants ou anecdotiques survenus dans les années 1960-1970<sup>4</sup>, il n'existe aucun ouvrage traitant en profondeur du mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke. Notre étude<sup>5</sup> vient combler cette lacune.

Cependant, il existe deux livres retraçant l'historique de ladite Université. Le premier à paraître, en 1982, relate les vingt-cinq premières années de l'institution, soit de 1954 à 1979<sup>6</sup>. Deux sections sont consacrées à la vie étudiante. Dans la première, Louise Brunelle-Lavoie énumère les dossiers sur lesquels l'AGEUS planche (gratuité scolaire, cogestion et amélioration des services). Dans la seconde section, le mouvement étudiant est étudié plus spécifiquement. Nous y retrouvons la formation de la FEUS en 1970 (AFEUS en 1973) et ses nouvelles occupations : la tentative de relance du syndicalisme étudiant et le succès des initiatives étudiantes pour s'instruire en dehors des cadres habituels de l'enseignement universitaire. Le deuxième livre, paru en 2004, couvre les cinquante ans de l'institution et laisse davantage de place au mouvement étudiant<sup>7</sup>. Dans un premier temps, Denis Goulet analyse la formation d'un mouvement étudiant pour la période de 1955 à 1980. La montée du syndicalisme étudiant influence les revendications à l'endroit de l'administration et des gouvernements. La cogestion et le militantisme social seront les fers de lance de ce mouvement. Puis, en 1970, sa restructuration en un système fédératif entraîne une décentralisation

des pouvoirs. Dès lors, les associations de facultés commencent à se faire entendre. Les conflits au Département de service social (1971-1972) et au Département d'orthopédagogie (1978) sont deux exemples mentionnés par l'auteur. Celui-ci aborde ensuite le mouvement étudiant durant les années 1980 à 2004. Les luttes internes favorisent la scission de l'AFEUS. Il termine en mentionnant que ce n'est que depuis les années 2000 que le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke reprend de la vigueur.

### Les prémisses du mouvement étudiant (1955-1969)

L'Université de Sherbrooke, troisième université de langue française au Québec, mais la première située en région, accueille ses 144 premiers étudiants lors de son ouverture officielle en septembre 1954, soit trois mois après sa fondation. Sans campus central, les facultés sont disséminées aux quatre coins de la ville. Ce qui incite des étudiants à créer un organisme pouvant les réunir et les représenter. En octobre 1955, naît l'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke (AGEUS). Elle adopte rapidement les mêmes idéologies que ses consœurs des universités Laval et de Montréal (AGEL et AGEUM), mais refuse de radicaliser son discours et ses moyens d'actions<sup>8</sup>.

Au moment de la propagation du syndicalisme étudiant sur les différents campus universitaires, l'AGEUS participe à la fondation du premier syndicat étudiant québécois : l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) en 1964. De plus, elle durcit le ton et ses revendications : d'association « folklorique », elle devient une organisation syndicale<sup>9</sup>. Ses trois congrès syndicaux, 1966, 1967 et 1969, affichent clairement sa nouvelle philosophie : l'étudiant possède une fonction sociale originale et autonome; il est un travailleur intellectuel qui doit lutter pour participer aux affai-

res de la société, mais surtout celles de l'université<sup>10</sup>.

Cette dernière revendication sera le principal axe de bataille de la contestation étudiante québécoise de l'automne 1968. L'AGEUS n'empoîte pas le pas. Elle fera cavalière seule; ce qui lui sera salutaire!

### **La contestation de 1968, les dissolutions de 1969, la Fédération sherbrookoise de 1970**

L'agitation des différents mouvements étudiants à travers le monde atteint des sommets inégalés en 1968 et le sang coule à certains endroits. Qu'on pense aux étudiants tchécoslovaques, allemands, français, états-uniens, sud-américains et japonais, tous à leur manière, ont tenté de transformer le système éducationnel et par ricochet la société. Le Québec n'est pas épargné par cette vague contestataire.

À la suite du désormais célèbre Mai 68, en France, les autorités québécoises craignent la rentrée scolaire de l'automne, puisque comme l'explique Éric Bédard, les étudiants québécois envisagent « désormais l'université comme un champ de bataille<sup>11</sup> ». En octobre, la contestation éclate. Les étudiants de différents cégeps et de quelques facultés universitaires entrent en grève générale illimitée, et descendent dans la rue ; certains investissent les établissements d'enseignement et s'y cantonnent<sup>12</sup>. Le mouvement étudiant revendique un changement dans les services pédagogiques, une amélioration du système de prêts-bourses, en plus d'une nouvelle université de langue française à Montréal et d'une rationalisation du système d'enseignement en fonction du marché du travail et des besoins sociaux du Québec<sup>13</sup>.

Il faut préciser que les revendications des étudiants montréalais touchent peu les Sherbrookoises. D'abord la population étudiante est beaucoup plus petite même si l'Université

augmente continuellement ses cohortes d'étudiants, passant de 2 673 étudiants à temps complet en 1967-1968 à 3 891 en 1969-1970<sup>14</sup>. En second lieu, la cogestion tant exigée fut partiellement acceptée par l'administration au fil des ans (service des sports, de la santé, de la cafétéria et de la librairie). Aussi, l'Université crée un poste de délégué du recteur aux affaires étudiantes en 1965, puis le transforme en une commission de la vie étudiante en 1968<sup>15</sup>. Notons par ailleurs le fait que l'Université de Sherbrooke se retrouve en région et qu'une grande partie de sa clientèle étudiante provient aussi d'autres régions, comme la Montérégie et les Bois-Francs (46.6 %)<sup>16</sup>. Par conséquent, la culture qui s'y développe est beaucoup moins urbaine que celle de Montréal et de Québec. Finalement, l'absence d'un programme de sciences sociales – sociologie, sciences politiques – fait que l'offre de cours à ces étudiants est surtout axé sur des études à caractère professionnel<sup>17</sup>, et moins sur des études de portée générale.

Afin de tâter le pouls de ses membres sur cette contestation étudiante, l'AGEUS convoque une assemblée générale spéciale en octobre 1968. Près de 1 800 étudiants se prononcent contre la politique de gratuité scolaire, contre le principe de la gratuité des volumes et des instruments, contre le système coopératif ou rotatif, contre l'engagement du gouvernement à fournir d'ici les trois prochains mois une politique de planification, contre la création d'un réseau d'information destiné à la population pour lui exposer la réalité étudiante. Enfin ils manifestent le désir de ne pas tenir des journées d'études. En revanche, ces mêmes étudiants sherbrookoises sont en accord avec la création d'une seconde université de langue française à Montréal et ils désirent obtenir plus de détails sur les raisons du retard des prêts-bourses et sur les politiques à venir dans le système éducationnel<sup>18</sup>. Dégoûtés par ces résultats, des leaders étudiants se montrent éloquents à ce sujet, dont l'éditorialiste du journal

étudiant *Campus estrien* : « Pas de problèmes. Pas d'édito<sup>19</sup> ». Plus tard, il revient à la charge et s'en prend à l'« Amorphisme Généralisé des Eunuques Unanimement Satisfaits » (nouvelle définition de l'acronyme AGEUS)<sup>20</sup>. Au sein de l'Association, cinq membres du comité exécutif sur sept démissionnent à tour de rôle entre novembre 1968 et janvier 1969.

Cette crise interne sonnera-t-elle le glas de l'AGEUS, tout comme de l'AGEUM, l'AGEL et l'UGEQ au courant de l'année 1969<sup>21</sup>. Il n'en est rien. L'Association générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke demeurera debout, mais sur des pieds d'argiles, pour un temps!

Agonisante, l'AGEUS convoque un troisième congrès. Ce congrès syndical, se tenant du 27 au 30 janvier 1969, a pour but de réfléchir à la pertinence de leur organisation et à la doter d'une structure adéquate. Les quelque soixante congressistes, sur une possibilité de plus de 3 500, élaborent une nouvelle structure décentralisée pour répondre à leur contexte particulier. Il est vrai que la géographie des campus fait en sorte que les 200 étudiants de médecine sont constamment isolés (le Campus de l'Est – la Faculté de médecine – se situe dans la ville voisine : Fleurimont). Il est vrai aussi que les étudiants du trimestre estival n'ont aucune représentativité à l'Association même s'ils bénéficient de ses services. On déplore aussi que le lien entre le comité exécutif des associations de facultés et le conseil d'administration de l'AGEUS soit boiteux puisque ce conseil se retrouve contrôlé par seulement sept personnes. D'où une non-représentativité<sup>22</sup>. La prochaine étape sera soit la restructuration afin de mieux rejoindre les membres, soit la dissolution.

Après une année de crise interne majeure, une ultime assemblée générale est convoquée. Le 25 mars 1970, l'assemblée décide d'abolir l'AGEUS et de constituer une Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS). Dans cette nouvelle structure, le lé-

gislatif (bureau de direction), composé de représentants des associations de faculté<sup>23</sup> nomme l'exécutif (comité exécutif); par conséquent, il détient maintenant le pouvoir. Pour sa part, le bureau exécutif agit à titre incitatif et représentatif, en plus de coordonner et de négocier les tâches qui lui sont attribuées. En avril 1973, le président procède à une restructuration mineure de la FEUS. Il demande de modifier le nom de FEUS en AFEUS (Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke)<sup>24</sup>. En 1990, dans le cadre d'une autre restructuration elle retrouve sa dénomination de FEUS.

### L'éducation en dehors des cadres universitaires

S'il y a un événement qui mérite de passer à l'histoire du mouvement étudiant de l'Université de Sherbrooke, c'est bien la création du Département parallèle de service social. Cette période tumultueuse s'inscrit dans un contexte socio-historique précis : la volonté des étudiants de prendre en charge leur éducation.

Le Département de service social, que dirige Jacques Gagné, naît en 1967. Un programme d'enseignement est axé sur le postulat que l'étudiant est « l'agent premier de sa formation »<sup>25</sup>. Par conséquent, le professeur agit à titre de personne-ressource et non comme un dispensateur de connaissances. Avec cette façon de procéder, le Département de service social de la Faculté des arts acquiert rapidement la réputation « d'un petit paradis de participation et d'innovation<sup>26</sup> ». Il vit une période dorée depuis sa création.

Cependant, en 1970, le directeur-fondateur du département quitte son poste et il est remplacé par Jules Perron qui veut modifier certaines politiques, dont celle de la co-évaluation. Il faut mentionner qu'une moitié de la note est accordée par l'enseignant et que les étudiants, en s'auto-évaluant, s'attribuent l'autre moitié. Ensuite, l'étudiant et son professeur

négoient le résultat final. Dans cette petite famille du service social qui comptent 17 professeurs et 233 étudiants de baccalauréat et de maîtrise, l'autonomie étudiante se retrouve en tête de la philosophie de la formation. Or cette manière de faire, très chère aux étudiants, ne plaît guère à la nouvelle direction.

Parmi les professeurs qui abondent dans le même sens que la direction, deux d'entre eux en profitent en octobre 1971 pour réviser cette politique. Transgressant les règles de la cogestion qui prévoit que les étudiants doivent donner leur accord sur chaque décision, l'unilatéralisme de la direction choque les étudiants. Ces derniers convoquent alors une première assemblée générale le 2 novembre. Les étudiants présents demandent de rétablir à nouveau le partage de la responsabilité dans l'évaluation, mais la direction fait la sourde oreille. C'est alors qu'une seconde assemblée générale est tenue pour étudier la nouvelle situation et l'éventualité de moyens de pression.

En ce 10 novembre 1970, 71 % des participants à l'assemblée générale des étudiants de service social en viennent à adopter une résolution sans précédent pour cette université : renvoi pur et simple des professeurs du département, retrait des comités mixtes et cessation des négociations. Ces actions marquent la naissance du Département parallèle de service social. Désormais, seul l'étudiant est en mesure de s'instruire, bref de s'autogérer.

Les Parallèles, comme ils se plaisent à se désigner, aménagent leur quartier général au Centre social, ce qui permet d'abord d'être dans la légalité. La Fédération étudiante louait par bail des locaux du centre (dont le journal, les photocopieuses, la coopérative étudiante et la salle de réunion où logeront les Parallèles). Par conséquent, ni le Département officiel ni l'Université ne peuvent expulser les étudiants de ces locaux. Il faut mentionner que les Parallèles utilisent les services juridiques de l'avocat de la FEUS provenant de la Faculté de droit. Tout ce qu'ils feront sera légal; les recours juridiques de l'Université feront choux blancs. En-

suite, en étant au Centre social, les Parallèles peuvent interpeller la communauté universitaire avec plus d'efficacité.

Le fonctionnement pédagogique de ce Département parallèle est le suivant : les étudiants privilégient les discussions et la lecture de livres de philosophie, de politique, de sociologie à des cours magistraux et à des livres aliénants. La cause des Parallèles attire une certaine sympathie parmi plusieurs personnalités de la région appuient le Département parallèle et offrent leurs services<sup>27</sup>. Le rôle de professeur est désormais tenu par des bénévoles, des spécialistes, des organismes et des diplômés. Les examens sont substitués par des auto-évaluations.

Le conflit au Département de service social concerne des membres de la FEUS. Or cette dernière, bien qu'elle appuie financièrement les Parallèles et qu'elle se « déclare sympathique aux revendications des étudiants »<sup>28</sup>, ne cherche pas à s'approprier leur cause ni à prendre la vedette dans ce dossier. Quoiqu'elle soutienne fortement les Parallèles par une action stratégique délibérément discrète, elle veille tout de même au grain.

De son côté, l'administration de l'Université de Sherbrooke est prudente. À sa réunion du 8 décembre 1971, le Conseil d'administration appuie « l'attitude du Département officiel et souhaite un règlement prochain à ce conflit<sup>29</sup> ». La présence au sein du conseil d'administration du président de la FEUS, qui y siège à titre d'étudiant, constitue un atout supplémentaire pour les Parallèles. Hubert Wallot, favorable à la cause de ces étudiants, sera leurs yeux et leurs oreilles et il privilégie la discussion et non le rapport de force pour dénouer l'impasse. Les négociations et le dialogue sont toutefois rompus entre les parties et aucune entente n'est conclue avant la fin du mois de décembre. Conséquence : 77 étudiants échouent leur session.

Les pourparlers reprennent en janvier 1972. On élabore des plans, on en discute, on les modifie, on les rejette, on les réécrit. Bref,



les négociations s'embourbent dans un cercle vicieux jusqu'à ce qu'une entente, concoctée par un comité paritaire de professeurs et d'étudiants, ravive les espoirs. Contre toute attente, le directeur du département demande aux professeurs de se retirer des négociations. Cette volte-face provient du conseil universitaire, la deuxième plus haute instance de l'Université. Il veut retirer aux étudiants le privilège de s'auto-évaluer<sup>30</sup>.

Déboutés, les Parallèles ne se laissent pas abattre. Ils réclament la médiation du ministre de l'Éducation, Guy St-Pierre, et celle du directeur du journal *Le Devoir* Claude Ryan. Rien n'y fait! Le conflit repose entièrement entre les mains de l'Université de Sherbrooke, signale-t-on. Ce qui la rend de plus en plus impatiente. Ainsi, en février, dans l'espoir de sauver l'année scolaire, elle lance un ultimatum aux Parallèles les sommant de « réintégrer les cadres réguliers du département, à défaut de quoi ils ne seront plus considérés membres de la communauté universitaire<sup>31</sup> » au plus tard le 21 février 1972. Peu impressionnés, les Parallèles en viennent à opter pour la tenue d'un *teach-in*.

Sous le thème de « La Déformation universitaire », le *teach-in* se tient le 16 février 1972. Réunissant entre 800 et 1 200 participants, cet événement accueille dix conférenciers qui viennent défendre leur point de vue ou expliquer différentes expériences vécues ailleurs<sup>32</sup>. Mis à part le recteur Mgr Maltais, chacun appuie le Département parallèle, accuse la société d'exiger des produits manufacturés par les universités et souhaite que les autorités de l'Université de Sherbrooke agissent avec diligence pour le bien-être de tous.

Le lendemain du *teach-in*, le 17 février, une longue assemblée générale a lieu. Après cinq heures de discussion sur la possibilité de réintégrer le Département officiel, les Parallèles jugeant ne pas avoir été entendu par les autorités, décident de poursuivre au sein du Département parallèle. Ils expliquent, dans une

lettre adressée à l'administration de l'Université, que l'« extrême importance de la co-évaluation dans le processus de formation en service social » et « la participation de l'université à sa démarche pédagogique » motivent cette décision<sup>33</sup>. De son côté, l'administration maintient son ultimatum. Elle fait parvenir une lettre à chaque étudiant de service social dans laquelle elle les oblige à retourner au Département officiel.

L'inquiétude gagne les rangs des Parallèles. Une assemblée générale est convoquée pour le 25 février 1972, soit quatre jours après la fin de l'ultimatum. Constatant qu'il est impossible de faire reculer l'administration, les étudiants décident de mettre un terme au Département parallèle et de réintégrer le Département de service social. Toutefois, trente irréductibles refusent et quittent l'Université de Sherbrooke. Parmi eux, une vingtaine demande une bourse de 14 000 \$ du gouvernement fédéral dans le cadre d'un projet Perspective jeunesse. Cela servira à mettre sur pied un comité que l'on connaîtra plus tard sous le nom de Projet 4000.

## Les Chantiers étudiants

Durant ces 109 jours de Départements parallèles, des étudiants de l'Université de Sherbrooke ont démontré que leur mouvement était sérieux, organisé, progressiste, non-violent et surtout qu'il était déterminé à obtenir gain de cause. Dans ce contexte socialement, politiquement et culturellement agité, les étudiants ont montré qu'ils pouvaient se prendre en main et ce, dans le cadre légal des activités ou tout simplement par la mise en place de projets novateurs.

Toujours dans le but de parfaire son éducation en dehors des cadres universitaires, l'étudiant n'hésite pas à créer des projets qui le mèneront à s'investir dans la société. C'est en partant de cette philosophie communautaire qu'était né le projet Chantiers étudiants, en

1966. Ces chantiers consistent à aider les moins favorisés de la région avec la mise en place d'activités d'apprentissage, d'assistance et d'entraide. Des étudiants donnent gratuitement des cours de mathématiques, de français et d'anglais à plus d'une vingtaine d'adultes. Certains organisent, en collaboration avec l'Association de la paralysie cérébrale du Québec, des soirées d'activités pour les handicapés et les aident dans leurs déplacements. Pour d'autres, l'accent est mis sur la dignité humaine et ils épaulent des prisonniers de la prison de Sherbrooke et de la Maison Saint-Georges dans leur processus de réhabilitation en leur dispensant des cours et en leur procurant des livres. Des malades et des vieillards reçoivent aussi des soins<sup>34</sup>. Bref, des étudiants donnent de leur temps pour alléger les souffrances de plusieurs Estriens.

Une nouvelle initiative s'ajoute à la précédente. Deux étudiants de la Faculté de médecine, Jack Sternlieb et Yves Talbot, ouvrent, en juin 1970, une clinique dans un quartier défavorisé de Sherbrooke. La Clinique Odyssée fournit gratuitement aux jeunes de 15 à 21 ans un service d'aide médicale, psychologique, sociale et juridique, en plus de répondre à des besoins non comblés par des organismes déjà existants. Une infirmière s'y trouve en permanence, sans compter un interne du Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke et un médecin. Par ailleurs deux étudiants à la maîtrise en psychologie s'y occupent des services sociaux<sup>35</sup>. La Clinique Odyssée est remplacée par un CLSC en 1973.

Finalement, l'AFEUS met sur pied le Projet 4000. S'inscrivant en faux contre la formation universitaire traditionnelle, ce « projet vise essentiellement à rapprocher la réalité universitaire de la réalité sherbrookoise et à intéresser les étudiants à ce qui se passe autour d'eux<sup>36</sup> ». Désirant impliquer les quelque 4 500 étudiants dans des projets sociétaux, le Projet 4000 prend ses origines dans le Département parallèle. Les sept étudiants ayant refusé de

retourner au Département officiel veulent pousser l'expérience plus loin. Cautionné par la FEUS en septembre 1972, le Projet 4000 met sur pied de nombreux comités à caractère collectiviste, mais les étudiants les récupèrent en y développant des activités diverses telles que des clubs de photo, de dames, de natation, en plus d'un bazar de disques et de livres usagés. D'autres fondent une coopérative, une caisse d'économie ou organisent de l'animation socioculturelle à la Clinique Odyssée. Toutefois, avec le temps, l'esprit d'entraide s'estompe peu à peu. Ce projet utopiste visant la transformation du monde doit s'adapter aux nouvelles préoccupations des étudiants. En avril 1974, le Projet change de fonction. Désormais, ce seront des Projets-Milieus, service encore en activité aujourd'hui qui se consacrera à l'animation auprès de la communauté universitaire.

Un autre domaine relié au mouvement étudiant et qui se déroule en dehors des cadres universitaires est celui du milieu journalistique étudiant. La première réalisation de l'AGEUS consiste à fonder un journal étudiant, ce qui est fait en décembre 1955. Le *Campus estrien*, qui possède un tirage de 7 000 exemplaires en 1969, connaît alors une sérieuse remise en question malgré sa longévité et son rayonnement. La bisbille s'est installée entre l'équipe du journal et l'AGEUS. Cette dernière le considère « merdique » et trop coûteux (130 \$/semaine) par rapport à sa qualité<sup>37</sup>, en plus de le cataloguer de journal gauchiste. Une nouvelle équipe tente de sauvegarder le *Campus estrien* qui ne répondait pas aux attentes des étudiants. Ils lui reprochent ses positions idéologiques. Il faut mentionner que la précédente équipe avait pris position en faveur des fédéralistes Pierre Vallières et Charles Gagnon lors de leurs démêlés avec la justice états-unienne<sup>38</sup>. Malgré le désir de l'équipe de renouveler le journal étudiant, celui-ci tire sa révérence et laisse la place à un autre type de journal.

Le 9 septembre 1971, les étudiants peu-

vent désormais lire *Presse campus*. Il se fixe comme but d'informer la population étudiante, bien évidemment, mais aussi de refléter la pensée étudiante. Mais, dès la première année d'existence du journal, le bureau de direction de la FEUS est déçu du travail accompli. Ce journal, à son avis, ressemble trop au journal d'information de l'Université de Sherbrooke, *Liaison*, avec ses nombreuses publicités, son manque d'article de fond, son aspect visuel peu accrocheur et ses problèmes de distribution<sup>39</sup>. Même son de cloche du côté des étudiants. Selon un sondage, ces derniers demandent que le journal soit plus intéressant et plus axé sur la réalité étudiante<sup>40</sup>. Ces allégations provoquent un débat concernant l'avenir du journal. Deux tendances se dessinent : d'un côté, on souhaite la création d'un second journal qui pourra se concentrer sur des articles de fond et sur les diverses informations. De l'autre, on maintient que c'est à *Presse campus* de détenir toutes ces caractéristiques. Au terme du débat, l'équipe du journal est remplacé par une nouvelle équipe qui transforme le journal en un instrument de combat. Son directeur explique : « Le journal se veut une arme devant l'université (l'administration), devant le gouvernement, devant son ministère de l'éducation.<sup>41</sup> » Cette nouvelle façon de faire du journalisme ne plaît guère au bureau de direction. Un comité est alors créé pour trouver une solution. En septembre 1973, la nouvelle politique journalistique affirme que le journal doit se concentrer sur l'information et les commentaires, laissant ainsi à *Liaison* les petites nouvelles. Aussi, le journal devra faire signer tous ses chèques par le permanent de l'AFEUS. De cette manière, elle s'assure de garder le contrôle de l'information journalistique. Cette embûche à la liberté de presse provoque du mécontentement chez les journalistes. En réponse, l'AFEUS retire au journal son mandat de publier et lui demande de quitter son local pour le 31 octobre 1973<sup>42</sup>.

Ce n'est qu'en septembre 1974 qu'il sera possible de lire un journal étudiant officiel sur

le campus. L'AFEUS crée son propre journal, *L'Ouvre-boîte(\$)*. Ce mensuel disparaît après seulement quatre mois d'existence. Devant cet échec, l'AFEUS autorise pour septembre 1975 la résurrection du *Presse campus* qui s'éteint définitivement en janvier 1976.

Pour combler le vide d'une presse étudiante, un groupuscule fonde le *Caucus* à l'automne 1976. Ce journal se veut indépendant et l'équipe qui le dirige rompt avec le mode hiérarchique de gestion. L'édition ressemble plus à une revue qu'à un journal proprement dit. Pendant un temps, il est le seul journal étudiant généraliste sur le campus<sup>43</sup>.

*Le Collectif*, le journal étudiant, toujours édité aujourd'hui, est fondé en octobre 1977 de la volonté de l'AFEUS de posséder son propre organe d'information écrite. Par conséquent, jusqu'à l'hiver 1978, il y a donc deux journaux étudiants à l'Université : le premier est indépendant, le second est sous la direction de l'Association fédérative. Devant *Le Collectif* qui possède de grands moyens matériels et financiers, *Caucus* ne peut résister et le rejoint en 1978.

À première vue, l'époque peut sembler négative pour le domaine journalistique, mais en y regardant de plus près, les remises en question, les naissances et morts des journaux, les différences entre les objectifs et les idéologies permettent d'innover, de progresser, de rechercher une meilleure qualité de la presse, bref de faire avancer les idées.

### Les frais de scolarité et la scène nationale

S'il y a un sujet sur lequel les étudiants demeurent aux aguets, c'est bien celui des frais de scolarité. Bien que le système d'éducation au Québec soit le moins coûteux au Canada, il n'en demeure pas moins qu'une simple rumeur d'ouvrir le dossier suffit pour mobiliser les étudiants. Dès 1971, l'administration de l'Université de Sherbrooke désire modifier quelques éléments de ce dossier. Cette décision résulte

du dépôt d'un mémoire émis par la Commission à la vie étudiante concernant le déplacement de la date de paiement des frais de scolarité<sup>44</sup>. La facture est alors payable en plusieurs versements : 84 \$ dès la rentrée, 220 \$ en début novembre au versement des prêts et le solde en mars, à l'arrivée des bourses, pour un grand total de 440 \$ par étudiant pour les sessions d'automne et d'hiver<sup>45</sup>.

Faute de pouvoir obtenir la gratuité scolaire, la FEUS souhaite au moins conserver le mode du paiement des frais. Elle repousse le changement des dates de paiement et mobilise pour empêcher toute action en ce sens par l'administration. À l'assemblée générale du 16 mars 1971, les 500 participants sont en faveur de l'abolition des frais de scolarité et demandent le statu quo sur les dates de paiement. L'administration rassure les étudiants : il n'est pas question de déplacer les dates de paiement. Les étudiants considèrent avoir remporté la bataille.

Deux ans plus tard, un second conflit éclate. L'Université de Sherbrooke désire uniformiser sa politique avec les universités de Laval et de Montréal en voulant percevoir les frais de scolarité au début de chaque session. Elle évoque deux arguments : le premier en est un de réduction des frais car la situation financière de l'Université de Sherbrooke est précaire. Le mode de perception en cours coûte à l'Université plus de 76 000 \$ par année (intérêts en banque, créances irrécupérables, frais d'administration). L'université compte réduire son déficit qui s'élève pour l'année 1972-1973 à 2 millions de dollars, ce qui est quatre fois plus élevé que l'année précédente<sup>46</sup>. Le deuxième argument : le paiement des frais de scolarité en début de session permettrait à l'Université de repérer les étudiants en difficulté financière plus rapidement.

Les deux étudiants siégeant au conseil d'administration, Hubert Wallot et Jacques Marcotte, prennent position contre le protocole d'entente conclu par la Conférence des

recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) le 9 novembre 1972 au sujet de la perception en début de session. Le vice-recteur aux affaires administratives, Jean-Jacques St-Pierre, pose un geste pour calmer les esprits en expliquant que les étudiants en difficulté financière pourront contracter un prêt en attendant le versement des prêts du gouvernement. Loin de rassurer les étudiants, sa déclaration galvanise le mécontentement. « [Sait]-il que ces prêts, si on nous les accorde sont au moins au niveau de 12 %? », écrit-on dans *Presse campus*<sup>47</sup>.

Le mécontentement fait tâche d'huile, les étudiants de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal organisent des mouvements de *teach-in* en janvier. À la suite de l'assemblée générale tenue le 25 janvier 1973, la FEUS demande au conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke de rejeter le protocole de la CREPUQ et accorde au comité *ad hoc* sur les frais de scolarité, nouvellement créé, le mandat de rechercher une solution juste et équitable pour tous.

Devant l'inertie des parties, une seconde assemblée générale tenue le 22 février accorde à la FEUS le droit d'entreprendre des moyens de pressions. Le président demande à l'Université d'instaurer le paiement différé des frais de scolarité<sup>48</sup> et exige que le conseil d'administration se prononce publiquement, avant le 1<sup>er</sup> mars 1973, en faveur de moyens de pressions à entreprendre à l'endroit du gouvernement. Ce dernier devra alors préciser les modes différés de paiement. Par ailleurs, la FEUS réclame du conseil d'administration qu'il fasse aussi pression sur les administrations de l'Université de Montréal et de l'UQAM pour qu'elles suspendent leur application du protocole et qu'elles négocient avec les étudiants.

Ce n'est qu'en février 1974 que l'Université de Sherbrooke et l'AFEUS s'entendent sur un projet commun. L'Université insiste surtout sur le fait qu'il n'y a pas eu, depuis dix ans, de hausse de frais de scolarité. Selon l'en-

tente, elle s'engage à mettre sur pied un fond de 40 000 \$ pour venir en aide aux étudiants qui emprunteront aux institutions financières afin de garantir les emprunts contractés. De plus, un fonds de dépannage est constitué pour l'octroi de prêts et bourses de l'ordre de 250 \$ par trimestre laissé à la discrétion d'un comité. De son côté, les étudiants, par l'entremise de l'AFEUS, s'engagent à payer les frais de scolarité aux dates prévues, à collaborer au bon fonctionnement de l'entente et à trouver le financement adéquat<sup>49</sup>.

L'AFEUS accepte le protocole sous certaines conditions : elle se donne un an pour tester cette entente et demande un rapport sur la satisfaction des étudiants<sup>50</sup>. Elle donne par ailleurs carte blanche à l'Université pour appliquer cette réglementation tandis que l'AFEUS formule des « critiques susceptibles d'améliorer un projet présenté par un comité constitué à la demande de l'Université<sup>51</sup> ». Pour le moment, l'Université et l'AFEUS s'entendent sur les frais de scolarité.

### À la recherche d'un regroupement

Sur la scène québécoise, jusqu'à la fondation de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) en 1975, l'AFEUS est la seule organisation universitaire francophone existante à l'exception des regroupements à caractère politique tels le Front d'action populaire (FRAP) et ses comités d'action politique (CAP) d'allégeance marxiste, principalement concentrés à Montréal et à Québec. Somme toute, les associations strictement étudiantes sont bel et bien mortes. L'UGEQ n'est déjà plus qu'un vague souvenir. Désormais isolée et laissée à elle-même au niveau provincial, l'AFEUS tente de recréer une association nationale pour relancer le syndicalisme étudiant en ces temps où la conjoncture économique mondiale est chancelante et où l'éducation gratuite et universelle semble hors d'atteinte.

Lors de la contestation étudiante d'Octobre 1968, plusieurs étudiants universitaires

ne se retrouvaient déjà plus dans les politiques de l'UGEQ. Un sondage effectué par l'AGEUS en septembre 1969 auprès de ses membres démontre que 52 % d'entre eux sont peu intéressés par l'UGEQ et que 58 % ne pensent pas que l'Union puisse faire quelque chose de valable pour eux. En revanche, près de 63 % des étudiants désirent demeurer au sein de l'UGEQ, mais une UGEQ renouvelée<sup>52</sup>. L'existence d'un regroupement national a toujours la cote à Sherbrooke.

À la suite de ce sondage, Louis Paquin, vice-président aux affaires syndicales, entame des pourparlers avec un confrère de l'Université de Montréal afin de créer une Association générale des étudiants universitaires du Québec<sup>53</sup>. Le projet tombe à l'eau, car on préfère, pour le moment, attendre de voir quel sort sera réservé à l'UGEQ. Malgré sa dissolution en 1969, le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke n'est pas freiné dans ses actions au niveau national.

Au plan politique, les prises de position de l'AFEUS sont plus marquées. Sympathique à la cause du nationalisme, l'Association générale et le journal *Campus estrien* apportent leur soutien à la cause de l'indépendance du Québec. L'AGEUS appuie moralement le Parti québécois – fondé en 1968 – car, juge-t-elle, les divers gouvernements de la province – l'Union nationale et le Parti libéral du Québec – sont à la remorque d'Ottawa et de la haute finance. L'appui au Parti québécois sera beaucoup plus nuancé lors des élections de 1973. L'AFEUS laissera le soin aux étudiants de se faire leur propre idée.

En ce qui a trait à la crise d'Octobre 1970, l'Association aborde ce dossier avec diplomatie. L'exécutif de l'AGEUS avait déjà dénoncé l'emprisonnement des militants felquistes Pierre Vallières et Charles Gagnon, en 1969<sup>54</sup>. La Fédération étudiante condamne l'action violente du Front de libération du Québec, mais trouve tout aussi « inappropriées et antidémocratiques les perquisitions sans mandat et les arrestations sans fondement » que la

force policière exerce au nom du gouvernement. Dans un même ordre d'idées, elle « proteste énergiquement contre les mesures d'intimidation prises contre des étudiants de l'Université du Québec [à Montréal]<sup>55</sup> ».

Les étudiants demeurent vigilants sur les questions de la langue française. Quand le gouvernement de l'Union nationale dépose la loi 63, l'AGEUS blâme le gouvernement de l'avoir présenté et le Parti libéral de l'avoir appuyé. Pour elle, le bill 63 est une « ignominie » qui causera « la mort du Québec français<sup>56</sup> ». L'AGEUS se rend même à Montréal manifester aux côtés de la CSN, de la CEQ et d'une centaine d'autres organismes contre la loi 63. En 1973, dans son rapport, la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (Commission Gendron) propose que le français devienne la langue officielle du Québec, mais reconnaît aussi l'anglais comme langues d'usage. En commission parlementaire sur la loi 22, l'AFEUS présente le 25 juin 1974 un mémoire réclamant l'unilinguisme français. L'AFEUS considère la langue comme un droit collectif et non individuel. Aussi recommande-t-elle « une période de francisation intensive de cinq ans qui rendrait le français omniprésent comme seule langue officielle à tous les paliers de l'administration publique, dans les raisons sociales et l'affichage, au travail et dans les communications et conventions collectives des entreprises<sup>57</sup> ». Le mémoire de l'AFEUS est d'autant plus important qu'il est le seul présenté par des étudiants. En effet, l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke est l'unique organisme étudiant à se présenter à la commission. Ce passage ne passe pas inaperçu. Le ministre de l'Éducation et parrain de la loi 22, François Cloutier, remercie ces étudiants de s'être présenté à la commission<sup>58</sup>. « Il les a en outre félicités pour leur démarche, tentant de bonifier et non de rejeter le projet de loi 22<sup>59</sup> ».

Le fait d'être le seul organisme étudiant francophone bien structuré au Québec amène

le mouvement étudiant de l'Université de Sherbrooke à tenter de mettre sur pied un regroupement national. Ainsi disséminé et réduit à la scène locale exclusivement, le mouvement étudiant québécois ne reçoit que très peu d'attention de la part des gouvernements<sup>60</sup>. Choqué par cette situation, le président de la FEUS, Hubert Wallot entreprend des démarches pour rétablir l'équilibre.

Lors d'un congrès tenu à Trois-Rivières, en janvier 1972, où plus de 150 étudiants provenant d'une quarantaine de cégeps et d'universités québécoise discutent de l'avenir du mouvement étudiant, ils en viennent à fonder un Front des étudiants du Québec (FEQ)<sup>61</sup>. Stimulé par un tel projet, Hubert Wallot, qui participe au congrès pour tenter de sensibiliser les congressistes à la lutte menée par le Département parallèle à l'Université de Sherbrooke, deviendra en quelque sorte le théoricien du FEQ.

Dès le mois de mars, il présente un projet de charte, qui sera adopté lors des congrès régionaux en avril 1972. Le FEQ reprend le discours récurrent de l'UGEQ à l'effet que les étudiants sont des travailleurs intellectuels et agents premiers de leur formation. De plus, ils doivent s'immiscer non seulement dans les affaires des institutions d'enseignement, mais aussi dans la société tout entière. L'implication sociale et politique de l'étudiant est hautement valorisée. Le FEQ réclame aussi un Québec indépendant et socialiste<sup>62</sup>.

Malgré les bonnes intentions tant de Wallot que des autres étudiants, le FEQ disparaît au mois de mai 1973. Les divergences d'opinion entre les différentes associations générales des étudiants et les Comités d'action politique (CAP) ne sont pas propices à la vie d'une organisation étudiante nationale. La FEQ est emportée par les turbulences sociales et politiques de cette période. La Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke a tout de même le mérite d'avoir tenté d'unir le mouvement étudiant québécois.

En 1974, le conflit relié aux Tests d'aptitudes aux études universitaires (TAEU) per-

met de prendre conscience de la nécessité d'une organisation étudiante nationale. Plusieurs étudiants jugent ces tests comme étant une tentative « de mesure de certaines aptitudes intellectuelles considérées utiles à l'université<sup>63</sup> ». Les TAEU, qui ne s'appliquent qu'aux étudiants francophones, avaient d'abord été instaurés par les administrations universitaires puis intégrés dans le système d'évaluation du ministère en 1972. Plusieurs étudiants des cégeps et quelques-uns de l'UQAM déclenchent des grèves au mois d'octobre 1974 pour obliger le gouvernement à renoncer à cette politique. Ce conflit intéresse peu les étudiants de l'Université de Sherbrooke, comme le démontre la rareté des documents archivés à la Fédération étudiante. Quoi qu'il en soit, c'est à l'automne 1974 qu'il y a vraiment des discussions sur l'importance de recréer une association nationale des étudiants.

### Le déclin de l'AFEUS (1975-1982)

Après des années fructueuses, le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke entame son déclin à partir de 1975. Depuis 1968, l'association étudiante possède son propre Service alimentaire (SADA)<sup>64</sup>. Cependant, cette entreprise étudiante exige une gestion tellement importante que les étudiants ne peuvent plus l'opérer adéquatement. Les portes s'ouvrent alors pour les firmes privées. Au même moment, une autre lutte est à l'ordre du jour. Puisque le syndicat des professeurs se dote d'une convention collective, l'AFEUS envisage de faire de même pour ses membres, mais peine perdue. Finalement, à la fin de la décennie soixante-dix, le dossier des frais de scolarité préoccupe à nouveau l'AFEUS. Ces trois luttes, toutes menées en 1976, épuisent l'AFEUS.

Ces échecs renforcent le sentiment d'appartenance de l'étudiant à sa faculté plutôt qu'à la cité universitaire, nuisant grandement à la cohésion du mouvement étudiant. Dans les facultés et les départements, la mobilisation

étudiante s'accroît. Cinq conflits d'envergure surviennent coup sur coup avec comme toile de fond la cogestion départementale. En contrepartie, à l'échelle nationale, la démobilisation se fait sentir. Le mouvement étudiant québécois renaît en 1975 avec la formation de l'ANEQ<sup>65</sup>. L'AFEUS et ses membres se désintéressent rapidement des dossiers à caractère national.

Enfin, l'AFEUS tourne à vide et la démobilisation étudiante n'y est pas étrangère. Cette crise existentielle majeure entraîne un état catastrophique de ses finances. De plus, elle est fortement remise en question lorsque des associations de faculté font défection et fondent une Confédération des associations des étudiants de l'Université de Sherbrooke (CADEUS). Le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke devra se replier sur lui-même et panser ses plaies avant de renouer, au tournant des décennies 1990-2000, avec un militantisme étudiant capable de supporter des revendications comme la gratuité du transport en commun en 2004.

### Notes et références

<sup>1</sup> La dernière grande mobilisation étudiante, tant québécoise que canadienne, eut lieu en 1994 pour protester contre la « réforme Axworthy ». Yanic Viau et Mathieu Denis, « Mouvement étudiant québécois : à la recherche des « années glorieuses » », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 2, 1998, p. 136.

<sup>2</sup> Nicole Neatby, *Carabins ou activistes? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997, p. 232.

<sup>3</sup> Éric Bédard, *Histoire de la FAÉCUM. 1976-1994*, FAÉCUM, 1994, pp. 35-36 et Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes, 1960-1983*, Montréal, ANEQ, 1984, p. 53

<sup>4</sup> Jean-Pierre Kesteman, *Histoire de Sherbrooke. Tome 4. De la ville ouvrière à la métropole universitaire (1930-2002)*, 2002, p. 343, Karl-Xavier Thomas, « Atendre : oui. Reculer : jamais! Le combat pour la gratuité scolaire sous le gouvernement Lesage », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 26, n° 1, 2000, p. 14 et de manière sporadique dans la seconde partie de l'ouvrage de Pierre

Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois...*

<sup>5</sup> Cet article est issu du second chapitre du mémoire : François Landry. « *Mêlez-vous de vos affaires... mais mêlez-vous-en!* » *Le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke (1955-1982)*, M.A. (histoire), Université de Sherbrooke, 2005. 181 p.

<sup>6</sup> Andrée Désilets, Jean-Guy Lavallée et Louise Brunelle-Lavoie, *Les 25 ans de l'Université de Sherbrooke, 1954-1979*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1982, 148 p.

<sup>7</sup> Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004*, Université, Les Éditions Université de Sherbrooke, 2004, 444 p.

<sup>8</sup> L'AGEUS fera bande à part lors du débrayage national du 6 mars 1958 contre les politiques du gouvernement de Duplessis, ce qui lui vaudra bien des remontrances de la part de l'AGEL et de l'AGEUM.

<sup>9</sup> Auparavant, l'étudiant était défini par plusieurs, dont Pierre Marois, président de l'AGEUM en 1963 et ancien directeur du comité d'Éducation sur le syndicalisme étudiant, comme étant un « privilégié qui pouvait se permettre d'user ses culottes sur des bancs d'école ». Bref, c'était « l'époque du folklore étudiant ». Pierre Marois, « Qu'est-ce que le syndicalisme étudiant », *Campus estrien*, 9 septembre 1963, p. 4 et « Le syndicalisme étudiant... Une attitude d'esprit », *Campus estrien*, 22 novembre 1963, p. 4.

<sup>10</sup> AGEUS, *Premier congrès syndical de l'AGEUS*, novembre 1966, *2<sup>e</sup> Congrès syndical*, novembre 1967 et *3<sup>e</sup> Congrès syndical, 1968-69*, Archives de la FEUS.

<sup>11</sup> Éric Bédard, « L'idéologie syndicale étudiante : du discours à la pratique : le cas de l'AGEUM (1950-1969) », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 21, n° 1, 1995, p. 13.

<sup>12</sup> Le documentaire de Claude Laflamme, *La République des Beaux-Arts : la malédiction de la momie*, Montréal, Cinéma libre, 1998, 75 mins, explique la contestation étudiante de cette école et l'autogestion mise en place.

<sup>13</sup> Marcel Fournier, « Mai 1968 et après. Mouvement étudiant et sciences sociales au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 1, 1994, p. 73 à 84.

<sup>14</sup> Dans l'ensemble du Québec, plus de 4 000 étudiants ont été refusés par les universités faute d'espace et d'enseignants. Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois...*, p. 39.

<sup>15</sup> Procès verbal du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, 7 juillet 1965, Archives de l'Université de Sherbrooke et Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 206.

<sup>16</sup> Sur les 3 652 étudiants en 1968-69, 1 702 (46,6 %) sont de l'extérieur des Cantons de l'est et 1 950 (53,4 %) proviennent de la région. *Rapport annuel de l'Université de Sherbrooke 1968-69*, Archives de l'Université de Sherbrooke.

<sup>17</sup> Selon Jacques Lazure, « les éléments les plus critiques, les plus contestataires de la société de consommation se recrutent surtout parmi ceux qui s'adonnent

aux études plus générales, à la réflexion sur des systèmes de pensée et, plus particulièrement, à l'analyse des idéologies et des faits sociaux. » Jacques Lazure, *La jeunesse du Québec en révolution. Essai d'interprétation*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1970, p. 76.

<sup>18</sup> « Après 1 : 30 hre de discussion les étudiants de l'Université de Sherbrooke votent », *Campus estrien*, numéro spécial, octobre 1968, p. 2.

<sup>19</sup> « Édito », *Campus estrien*, 23 octobre 1968, p. 2.

<sup>20</sup> « AGEUS », *Campus estrien*, 3 décembre 1968, p. 1.

<sup>21</sup> Découragés de voir le pouvoir établi gagner, les étudiants délaissent les associations centralisatrices et rigides, ils préfèrent désormais les structures lâches et mobiles. C'est dans cet état d'esprit que l'AGEUM se saborde en mars, l'UGEQ en juin, puis l'AGEL en septembre 1969.

<sup>22</sup> AGEUS, *3<sup>e</sup> Congrès syndical AGEUS, 1968-69*, Archives de la FEUS.

<sup>23</sup> Deux représentants par faculté de plus de 500 étudiants et un pour les moins peuplées.

<sup>24</sup> Le nom de Fédération ne convient plus à la réalité. Dans un premier temps, l'acronyme du Service alimentaire de l'AGEUS (SADA) se retrouve dans une drôle de position depuis le changement de l'AGEUS en FEUS. Dans un deuxième temps, le président explique qu'il est « impropre de désigner par fédération un regroupement d'individus-étudiants. Fédération s'applique par définition à un regroupement de groupes. » Procès-verbal du Bureau de direction de la FEUS, 9 avril 1973, Archives de la FEUS.

<sup>25</sup> Gérald Leblanc, « Un département "parallèle" à l'Université de Sherbrooke. Une contestation originale qui embête les autorités », *Le Devoir*, 7 février 1972, p. 9.

<sup>26</sup> Gérald Leblanc, « Un département... », p. 9

<sup>27</sup> L'exécutif du Parti québécois de l'Estrie, le syndicat des ouvriers de la construction et le conseil central de la CSN (Estrie) appuient les Parallèles. Hubert Wallot, « Le conflit au département de service social », *La Tribune*, 20 janvier 1972, p. 7

<sup>28</sup> « Soutien financier de l'AFEUS aux étudiants contestataires de "département parallèle" », *La Tribune*, 17 novembre 1971, p. 21.

<sup>29</sup> Procès-verbal du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, 8 décembre 1971, Archives de l'Université de Sherbrooke.

<sup>30</sup> « Le Conseil universitaire fait connaître sa position », *La Tribune*, 1<sup>er</sup> février 1972, p. 3.

<sup>31</sup> Michel Croteau, « Trois mois après le début du conflit », *La Tribune*, 11 février 1972, p. 2.

<sup>32</sup> Parmi les conférenciers, notons la présence de Mgr Roger Maltais (recteur, UdeS), François Houde (étudiant, UdeS), Gérald Fortin (sociologue, UL), Michel Frappier (sociologue, UdeS), Paul Dion (professeur de sociologie, UQAM), Simone Monet Chartrand (fémuniste et militante syndicale), Robert Sabourin (directeur, Cégep de Sherbrooke), Gérard Marier (profes-



seur, UQTR), Jacques Lazure (sociologue, UQAM) et Léandre Bergeron (historien). Les conférences se retrouvent dans un recueil intitulé : *La déformation universitaire. Textes du teach-in du 16 février 1972*.

<sup>33</sup> Procès-verbal du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, 23 février 1972, Archives de l'Université de Sherbrooke.

<sup>34</sup> Anita Comeau, « Les Chantiers étudiants, c'est quoi au juste? », *Liaison*, 16 avril 1970, p. 124.

<sup>35</sup> Dominique Collinge, « La nouvelle odyssee », *Presse campus*, 2 novembre 1972, p. 8.

<sup>36</sup> « Mais enfin, c'est quoi le projet "4000" », *Presse campus*, 5 octobre 1972, p. 1.

<sup>37</sup> Procès-verbal du bureau de direction de l'AGEUS, 25 novembre 1969, Archives de la FEUS.

<sup>38</sup> Numéro spécial sur le nationalisme québécois du *Campus estrien*, 5 mars 1969.

<sup>39</sup> Procès-verbal du bureau de direction de la FEUS, 11 octobre 1972, Archives de la FEUS.

<sup>40</sup> Procès-verbal du bureau de direction de la FEUS, 31 octobre 1972, Archives de la FEUS.

<sup>41</sup> Bernard-Y. Caza, « Presse campus : un nouveau départ », *Presse campus*, 28 novembre 1972, p. 1.

<sup>42</sup> « Presse campus ne paraît plus », *Liaison*, 22 novembre 1973, p. 1.

<sup>43</sup> Il existe aussi une quinzaine de publications provenant des associations de facultés et trois de l'AFEUS : *Niaison* (1973-1977), un bulletin d'information sur les activités à venir, *La Bombe*, un bulletin politisé affiché sur les murs, *Le Cadran* (1976), un bulletin syndical.

<sup>44</sup> Le mémoire mentionne que l'Université de Sherbrooke est la seule université québécoise à ne pas exiger à ses étudiants de déboursier 50 % du montant dès septembre, et l'autre 50 % dès janvier. « En attendant l'abolition des frais de scolarité », *Liaison*, 25 mars 1971, p. 1.

<sup>45</sup> Jean-Pierre Adam, « Frais de scolarité payés avant chaque semestre », *Campus estrien*, 12 mars 1971, p. 1. Le 84 \$ se décompose comme suit : dépôt non remboursable (25 \$), cotisation Services des sports (20 \$), cotisation Service de santé (20 \$), cotisation FEUS (18 \$), carte d'identité (1 \$). Procès-verbal du bureau de direction de la FEUS, 10 mars 1971, Archives de la FEUS.

<sup>46</sup> Denis Goulet, *Histoire de l'Université de Sherbrooke...*, p. 228.

<sup>47</sup> « Paiement des frais de scolarité dès septembre 1973 ??? », *Presse campus*, 16 janvier 1973, p. 3.

<sup>48</sup> Le conseil d'administration consent la forme de paiement différé, mais il refuse le statu quo. Daniel Croteau, *Déclaration du Conseil sur la perception des frais de scolarité*, 3 p., annexe du Procès-verbal du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, 28 février 1973, Archives de l'Université de Sherbrooke.

<sup>49</sup> CERF, *Projet de protocole d'entente entre le Conseil*

*d'administration de l'Université de Sherbrooke et l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke (AFEUS) sur la question des frais de scolarité*, 4 p., annexe du Procès-verbal du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, 11 février 1974, Archives de l'Université de Sherbrooke.

<sup>50</sup> Procès-verbal du bureau de direction de l'AFEUS, 6 mars 1974, Archives de la FEUS.

<sup>51</sup> Procès-verbal du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, 29 avril 1974, Archives de l'Université de Sherbrooke.

<sup>52</sup> Procès-verbal du bureau de direction de l'AGEUS, 16 septembre 1969, Archives de la FEUS.

<sup>53</sup> Procès-verbal du bureau de direction de l'AGEUS, 11 novembre 1969, Archives de la FEUS.

<sup>54</sup> L'exécutif de l'AGEUS, « Communiqué de presse », *Campus estrien*, 12 mars 1969, p. 2.

<sup>55</sup> « Une résolution de la FEUS », *Le Devoir*, 25 novembre 1970, p. 8.

<sup>56</sup> L'exécutif de l'AGEUS, « Communiqué de presse », *Campus estrien*, 31 octobre 1969, p. 4.

<sup>57</sup> « L'AFEUS réclame l'unilinguisme », *Liaison*, 20 juin 1974, p. 6.

<sup>58</sup> « Nos universitaires et la loi 22 », *La Tribune*, 19 septembre 1974, p. 5.

<sup>59</sup> Gérald LeBlanc, « Chronique du bill 22 », *Le Devoir*, 26 juin 1974, p. 6.

<sup>60</sup> Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois...*, p. 66 et Procès-verbal du bureau de direction de la FEUS, 25 février 1971, Archives de la FEUS.

<sup>61</sup> Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois...*, p. 66.

<sup>62</sup> *Projet de Charte – FEQ (document de travail)*, Archives de la FEUS.

<sup>63</sup> Benoît Renaud, « Six grèves générales », 1996, dans ASSÉ, *Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant québécois*, 2004, p. 21. Document en ligne : [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

<sup>64</sup> Le Service alimentaire de l'AGEUS administrera jusqu'en 1975 le bar étudiant, la Nouvelle cafétéria, le restaurant Le Sommet, ainsi que toutes les autres cafétérias, restaurants et salle à manger du campus principal, à l'exception de la cafétéria de la Faculté de médecine, qui est aussi celle du centre hospitalier, en raison des services spécialisés au malade (diète), du restaurant l'Entrecôte et du casse-croûte du Pavillon central.

<sup>65</sup> En 1975, les Associations générales des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEUQTR), à Chicoutimi (AGEUQAC) et à Montréal (AGEUQAM) naissent aussi. En 1976, c'est au tour de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) et finalement, en 1981, celle de la Confédération des associations étudiantes de l'Université Laval (CADEUL).

## Sommaires de thèses de doctorat et de mémoires de maîtrise touchant l'histoire des travailleurs et travailleuses à l'Université de Montréal

*Nous dressons la liste des thèses de doctorat et des mémoires de maîtrise touchant l'histoire des travailleurs et travailleuses terminés à l'Université de Montréal depuis 2000. Nous les avons dépouillés pour les programmes d'histoire, relations industrielles, sociologie et science politique. Cependant, nous n'en avons pas trouvé en sociologie et science politique qui traitent de ce sujet de manière diachronique. Un prochain numéro du Bulletin repérera les thèses et mémoires terminés à l'UQAM et dans d'autres universités.*

### Thèses de doctorat

Dansereau, Bernard, *Le mouvement ouvrier montréalais, 1918-1929: structure et conjoncture*, thèse de doctorat en histoire, 2000, 410p. (Direction : Jacques Rouillard)

Cette thèse traite de l'évolution du mouvement ouvrier montréalais de 1918 à 1929. Nous examinons les diverses organisations ouvrières, tant leur structure et leur composition, que les différentes idéologies qui coexistent dans les groupes ouvriers de la région montréalaise. Après avoir retracé les origines de ces organisations, leur évolution au cours de la Première Guerre mondiale, nous analysons leur développement au cours de la décennie qui suit la fin guerre. Nous cherchons, au delà des présupposés et des généralités, à comprendre le processus d'évolution du mouvement ouvrier montréalais.

L'analyse de l'évolution des syndicats et des organisations politiques permet de saisir toute la complexité de rapports sociaux et les difficultés pour les travailleurs d'occuper une place significative. Notre analyse décrit aussi la place des diverses composantes nationales présentes dans le mouvement ouvrier montréalais. Nous insistons sur la place des travailleurs fran-

cophones et sur le rôle des travailleurs juifs jusqu'ici méconnu.

Nous subdivisons cette tranche historique en trois périodes qui recoupent des conjonctures spécifiques. Les années de l'immédiat après-guerre sont marquées par une très forte agitation ouvrière alors que de très nombreux ouvriers et ouvrières se dotent de syndicats et revendiquent de meilleures conditions de vie et de travail. Le syndicalisme international de métier voit sa prédominance contestée par le syndicalisme canadien et le syndicalisme révolutionnaire. À droite de l'échiquier syndical, le syndicalisme catholique s'installe définitivement au Québec et constitue une des caractéristiques majeures du mouvement ouvrier québécois. L'effervescence ouvrière ne débouche pas sur des organisations politiques fortes malgré l'existence d'un parti ouvrier qui obtient quelques gains électoraux alors que les organisations de gauche doivent se réorganiser, victimes notamment de la répression gouvernementale et patronale.

La crise, qui s'enclenche dès le milieu de 1920, affecte considérablement des organi-

sations ouvrières lorsque le capitalisme tient à revenir aux situations qui prévalaient avant la guerre. Les organisations syndicales cherchent à résister à cette stratégie mais le nombre de syndicats décroît. Toutefois, cette baisse du membership syndical ne ramène pas le nombre de syndiqués au niveau de 1913 parce que, parmi les syndicats apparus dans la foulée de la révolte ouvrière, de nombreux syndicats résistent efficacement, dont des syndicats canadiens et des syndicats catholiques. La gauche se réorganise autour du Parti communiste canadien, creusant un fossé entre eux et le reste des militants ouvriers. Le Parti ouvrier du Canada entreprend sa lente marginalisation.

Au milieu de la décennie, profitant d'une reprise économique, le mouvement ouvrier se relève. Les syndicats se réorganisent, leur membership augmente et leurs revendications deviennent plus offensives montrant ainsi un regain de militantisme. Mais les divisions s'accroissent dans les rangs syndicaux alors que les syndicats canadiens et catholiques contestent de plus en plus le leadership occupé par les syndicats internationaux de métier. Au plan politique, le Parti communiste occupe pratiquement toute la place, les socio-démocrates se voyant relégués à quelques bastions.

\*\*\*

Clavette, Suzanne, *Jalon oublié... des catholiques progressistes au temps de Duplessis : le mouvement de la réforme de l'entreprise (1944-1954)*, thèse de doctorat en sciences humaines appliquées, 2004 (Direction : Jean-Guy Vaillancourt et Louis Rousseau)

Cette thèse porte sur un courant méconnu de notre histoire, le mouvement de la réforme de l'entreprise qui s'est développé au Québec à l'époque duplessiste, soit de 1944 à 1954. Inspirés par leurs homologues européens et par la doctrine sociale de l'Église, des catholiques

progressistes d'ici défendront la nécessité de réformer les structures des entreprises. Ces réformes pouvaient aller de la participation des travailleurs à la gestion, au partage des profits et jusqu'à une participation à la propriété. En sol québécois, les syndicalistes québécois s'entendront évidemment à la première facette, à la seule participation à la gestion sur les plans social et technique.

Une double hypothèse soutient cette recherche : celle d'une «lutte idéologique» suivie d'un «virage à droite» de l'Église. Après avoir établi les contours du mouvement de la réforme de l'entreprise, le cœur de cette thèse est consacré à cette double hypothèse. La lutte idéologique entre aumôniers d'abord, entre associations professionnelles catholiques ensuite, s'est propagée à un conflit de travail, la célèbre grève de l'amiante. Les suites de ce conflit, la polémique et les dénonciations qui s'ensuivront, vont mener au «virage à droite» de l'Église, virage marqué par la victoire des forces conservatrices au sein du clergé catholique et par la mise en échec du mouvement de la réforme.

\*\*\*

Thériault, Ginette, *Étude comparée de l'action syndicale dans deux syndicats locaux affiliés à la CSN, 1983-1994*, thèse de doctorat en relations industrielles, 2000 (Direction : Michel Brossard)

Notre thèse de doctorat en relations industrielles s'intéresse particulièrement à l'action syndicale et à sa variation dans le temps. Nous avons étudié les différentes composantes de cette action sur une période de dix années en comparant deux syndicats locaux de taille similaire et affiliés à une même centrale syndicale tout en étant reliés à des fédérations différentes (Syndicat des employés de Gaz Métropolitain et Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers de Domtar à Windsor). Notre but

principal était d'expliquer le changement de modèle d'action syndicale, les résultats qui y sont tributaires et les causes qui non seulement en permettent l'émergence mais surtout la longévité de ce nouveau modèle.

Après avoir documenté l'action syndicale entre 1983 et 1994 et effectué les deux analyses de cas, nous avons élaboré une analyse comparative de nos deux cas, conçu des modèles spécifiques de cette action syndicale et formulé une hypothèse explicative: les variables des contextes externe et interne médiatisées par le type de leadership du comité exécutif du syndicat expliquent la spécificité, la variation et les grandes différences de l'action syndicale dans chacun des syndicats étudiés. Nous avons utilisé une méthode qualitative de cueillette des données en utilisant des sources d'information diversifiées. D'abord, concernant la documentation, nous avons lu tous les procès-verbaux des différentes réunions syndicales, les journaux syndicaux et bien d'autres documents ou livres pertinents. Deuxièmement, nous avons fait de l'observation en occupant le bureau syndical de chaque endroit pendant quatre semaines. Enfin, nous avons interviewé plusieurs personnes représentant le syndicat et l'employeur au moyen d'entrevues semi-dirigées. Des entrevues ont eu lieu en trois temps, soit au début de la recherche, en cours d'analyse du contenu pour comprendre tous les aspects de l'action syndicale et, à la fin du processus, pour mieux documenter nos deux hypothèses explicatives.

Cornme premier résultat de notre recherche, nous sommes en mesure de distinguer deux modèles d'action syndicale tout à fait différents. Un premier modèle de type traditionnel utilise la règle formelle, le recours à des tiers et la méthode distributive de négociation alors que l'exécutif du syndicat est instable avec un conseil syndical élargi et des assemblées syndicales nombreuses. L'autre modèle syndical est de type co-gestionnaire, utilisant une méthode intégrative et un processus informel

de résolution de problèmes malgré la reconduction des procédures formelles dans le contrat collectif, évitant le recours à des tiers, effectuant une négociation continue afin de régler les problèmes au jour le jour alors que l'exécutif syndical est d'une stabilité exemplaire avec un conseil syndical formé de peu d'officiers afin que le pouvoir soit plutôt centralisé.

Le second résultat de notre recherche identifie les différences concernant le type de leadership institutionnel du syndicat local et les variables contextuelles qui démontrent bien les liens avec la spécificité de modèle d'action syndicale. Alors que dans le cas -A-, le leadership est de type "délégué", partagé et instable tout en étant inscrit dans une vision traditionnelle, il est, au contraire, dans le cas -B-, plutôt autocratique et de représentation et est déterminant du virage radical dans les relations de travail où la conflictualité formelle fut réduite et conjuguée à des profondes modifications culturelles et organisationnelles impliquant directement les gens à la base, les cols bleus en l'occurrence. Dans le cas -A-, le leadership de type délégué se conjugue à une dualité identitaire des membres, à une synergie importante entre le syndicat local et sa fédération, à la perception d'un climat de relations de travail tendues par les acteurs, à une implication à caractère plutôt économique du gouvernement et, enfin, à une instabilité de l'acteur patronal n'exerçant que de faibles pressions pour les changements organisationnels. Dans le cas -B-, le leadership de type représentant se conjugue à une homogénéisation identitaire des membres au secteur du gaz, à une synergie extrêmement faible entre le syndicat local et sa fédération, à la perception partagée par les trois acteurs d'une forte crise dans les relations de travail, à l'implication sociale et économique du gouvernement et, enfin, à une relative stabilité patronale valorisant les changements organisationnels.

Bref, peu d'études au Québec s'intéressent au leadership syndical conjugué aux va-

riables contextuelles pour comprendre comment se jouent les rapports sociaux dans l'émergence de nouvelles relations de travail et, surtout, du virage syndical qui améliore les résultats de l'action et démocratise de plus en plus les milieux de travail.

### Mémoires de maîtrise

Dionne, Jean-Claude, *Les accidents mortels en milieu de travail dans le district judiciaire de Montréal de 1890-1930. Recension et analyse à partir des rapports d'enquête des coroners*. Mémoire de maîtrise en histoire, 2006 (Direction : Jacques Rouillard)

La recension et l'analyse de ces accidents mortels nous ont permis d'accroître de façon substantielle les connaissances sur les conditions de travail de l'époque. En effet, comme les connaissances à ce sujet étaient peu nombreuses et parcellaires, nous avons, avec cette recherche, analysé 1 527 rapports d'enquête des coroners dont 1 112 (73%) furent réalisés par le coroner Edmond McMahon.

Nous avons déterminé le nombre d'accidents mortels pour chacune des 37 années ciblées pour total de 1 470 accidents mortels dont 1 391 dans le district judiciaire de Montréal. Pour fin d'analyse, nous les avons regroupés par décennies et par secteur d'activité économique. Le nombre total de décès associés à ces accidents est de 1 577 que nous avons distribué selon le sexe et l'âge des victimes et leur lieu d'occurrence (au travail, à domicile et dans les hôpitaux). La main-d'œuvre masculine représentait en moyenne les trois quarts de la main-d'œuvre totale. Néanmoins, le pourcentage des décès affectant les hommes atteint un pourcentage beaucoup plus élevé (94,2%). La dangerosité des secteurs de la construction, de l'industrie lourde et du transport où la main-d'œuvre est presque exclusi-

vement masculine, explique cette forte proportion. Nous avons calculé que les enfants représentaient entre 1,5% et 2,0% de la main-d'œuvre totale. Ils se retrouvaient principalement dans les divisions des industries manufacturières, du commerce et des services. Au cours de la période étudiée, 63 garçons et 4 filles sont décédés au travail, soit 4,5% du total. La main-d'œuvre féminine cumulait environ 25% de l'ensemble de la main-d'œuvre. Les femmes travaillaient principalement dans les divisions des industries manufacturières, des services, du commerce et du transport & entreposage. Vingt femmes sont mortes à la suite d'accidents entre 1893 et 1930, soit 1,3% de tous les décès. C'est relativement beaucoup moins que les hommes et les enfants à cause du faible niveau de dangerosité des secteurs où la majorité des travailleuses œuvraient.

Compte tenu des données en notre possession, nous avons élaboré un indice de dangerosité et fait un ordonnancement des divisions et des groupes industriels selon cet indice. Il en ressort que le secteur le plus dangereux est celui des carrières et que la division de la construction se classe au deuxième rang ; celle du transport & entreposage se classe au troisième rang suivi des industries manufacturières et des services et du commerce.

Notre analyse nous indique que l'augmentation du nombre des accidents de travail, en chiffres absolus, est étroitement reliée à la croissance économique de la période 1897 à 1929. De plus, la mécanisation progressive du secteur du transport et de l'entreposage au cours de la deuxième décennie du siècle a contribué à la diminution des accidents dans ce secteur. Également, l'usage plus répandu des moyens de protection dans les diverses manufactures de même que l'utilisation de l'électricité comme force motrice ont contribué à réduire le nombre d'accidents dans la division des industries manufacturières.

Nous avons dans ce mémoire comme deuxième objectif d'analyser les opinions des

travailleurs, des employeurs, des coroners et des inspecteurs concernant les dangers présents dans ces milieux et de vérifier leur adéquation avec les valeurs libérales de cette époque. Notre recherche nous a permis d'analyser des témoignages de travailleurs (191), d'inspecteurs des manufactures (174) et de contremaîtres (41) auxquels se sont ajoutés les verdicts des coroners (310) et les nombreux rapports des inspecteurs des manufactures, des mines et des carrières. Si les employeurs, les contremaîtres et les inspecteurs des manufactures adhèrent aux principes de l'idéologie libérale de l'époque en attribuant aux travailleurs la responsabilité première des accidents de travail, par contre, les coroners et les travailleurs considèrent, dans une forte proportion (70%), que les causes de ces accidents sont associés à des défaillances des divers éléments des lieux de travail et au processus de production. Ils sont donc plus enclins à identifier la responsabilité des employeurs. Pour illustrer ce point de vue, nous avons regroupé les témoignages des travailleurs selon les dangers présents dans les milieux de travail qui engendrent divers types d'accident : chute de hauteur, électrocution, ensevelissement dans une tranchée, explosion de dynamite, frappé par un objet, etc. Certains types d'accident prédominent dans des secteurs spécifiques.

\*\*\*

Comby, Marc, *Mouvements sociaux, syndicats et action politique à Montréal : l'histoire du FRAP (1970-1974)*, mémoire de maîtrise en histoire, 2005 (Direction : Jacques Rouillard)

Ce mémoire relate l'expérience du Front d'action politique des salariés à Montréal (FRAP) de 1970 à 1974, un parti municipal émanant directement des milieux syndicaux et populaires. Après avoir présenté les grands traits de la conjoncture sociale, économique et politique

de la décennie 1960 au Québec, nous analysons les conditions objectives qui ont favorisé l'émergence du FRAP à Montréal (problèmes sociaux, administration municipale autoritaire, logements insalubres, etc.).

Le FRAP est fondé en mai 1970 et présente des candidats contre le maire Jean Drapeau aux élections du 25 octobre suivant. La Crise d'octobre et l'imposition de la Loi des mesures de guerre déroutent le FRAP qui ne fait élire aucun candidat.

Les mois et années qui suivent, les groupes sociaux s'éloignent du FRAP et ce dernier a vainement espéré que les organisations syndicales de la région de Montréal concrétisent l'idée qui avait été à l'origine de sa création, à savoir un parti politique propre aux travailleurs et aux travailleuses. Le FRAP met fin à ses activités au début de l'année 1974 quelques mois avant la naissance d'un nouveau parti municipal, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

\*\*\*

Poirier, Stéphanie. *Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) à l'heure de la radicalisation syndicale : 1968-1980*, mémoire de maîtrise en histoire, 114 p. 2005 (Direction : Jacques Rouillard)

Au cours des années 1960 et 1970, le mouvement syndical québécois traverse une période de transformations majeures qui se conjugue avec une expansion inégalée de ses effectifs syndicaux. La prospérité du début des années 1960, la conjoncture politique et sociale engendrée par les réformes de la Révolution tranquille ainsi que de nouvelles législations du travail marquent particulièrement l'évolution du mouvement syndical au cours de la période. Les grèves sont plus nombreuses et le discours des centrales se radicalise fortement au début des années 1970 en critiquant sévèrement le

système capitaliste à partir d'un point de vue marxiste. Les centrales adoptent aussi le nationalisme québécois et appuient l'indépendance du Québec. La CSN est la première à opérer cette réorientation idéologique dès la fin des années 1960. À la suite des congrès de 1966 et 1968 et la publication des rapports moraux, *Une société bâtie pour l'homme* et *Le Deuxième front*, la centrale élargit son champ d'action et comprend la nécessité de s'impliquer davantage du côté de l'action politique. À partir de ce moment, elle s'investit dans un projet de société plus radical.

Ainsi, ce mémoire porte sur le syndicalisme québécois dans les années 1960 et 1970 alors qu'il traverse une phase de bouleversement et qu'il radicalise son idéologie. Nous nous penchons plus particulièrement sur le cas de la CSN qui affermit sa critique du capitalisme avec la publication de textes d'orientation socialiste tels que *Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système actuel* et *Ne comptons que sur nos propres moyens*. Parmi les instances de la centrale, il y a les conseils centraux régionaux dont celui de Montréal, le plus imposant en terme d'effectifs (près de 60 000 en 1968). Rassemblant la frange la plus militante de la centrale, il a pour rôle l'éducation et l'action politique des membres. Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CCSNM) se trouve au centre de la tourmente sociale et nationale au cours de ces deux décennies alors qu'il est dirigé par la figure imposante et colorée de Michel Chartrand, président de 1968 à 1978.

Dans l'historiographie, le Conseil central de Montréal est souvent considéré comme un haut lieu de la radicalisation syndicale. En analysant son discours et ses actions, nous démontrons qu'il prend effectivement des positions radicales et qu'il défend des opinions nationalistes. Malgré le fait qu'il tente de passer à l'action politique et milite pour la création d'un parti de travailleurs, le Conseil se caractérise principalement par son discours contestataire

et sa critique acerbe du capitalisme. Nous argumentons qu'il développe une position nationaliste indépendante au cours de la période, en se dissociant du projet du Parti québécois, qu'il juge bourgeois. Bien que les relations entre la CSN et le Conseil soient tendues, ce dernier a tout de même un impact important sur la CSN, particulièrement au niveau de la protection de la langue française et sur la position adoptée par la centrale au référendum de 1980. Malgré le fait que le Conseil n'a pu mettre en place le socialisme, sa critique a marqué la société québécoise qui se distingue toujours dans le contexte nord-américain par son souci de justice sociale et d'égalité ainsi que par la vigueur du mouvement indépendantiste. En influençant la CSN, le mouvement syndical et la gauche en général, le Conseil central a eu un impact certain sur l'évolution de la société québécoise au niveau de la critique sociale, de la défense de la langue française et de la montée de l'idée de souveraineté du Québec.

\*\*\*

Primeau, Francis, *Mgr Bruchési et la modernité à Montréal. étude du rapport entre la religion et la modernité au début du XX<sup>e</sup> siècle (1897-1914)*, Mémoire de maîtrise en histoire, 2005 (Direction : Pierre Trépanier)

À rebours du constat d'incompatibilité fondamentale qui oppose le catholicisme et la modernité dans le récit historique au Québec, l'objectif de cette étude est de rétablir un dialogue entre le religieux et le moderne en analysant, au niveau intellectuel, les relations qu'ils ont eues dans une période bien précise de l'histoire du Québec, le début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le cadre restreint de la maîtrise, il a fallu limiter l'analyse à la réaction religieuse face à l'essor de la modernité. C'est ainsi que le cas de Mgr Bruchési s'est présenté comme le moyen de cerner avec précision les refus et les

infléchissements de l'orthodoxie catholique face à la modernité. À la suite de l'analyse en profondeur des traits fondamentaux de la modernité et de leur confrontation à la pensée religieuse de l'archevêque de Montréal, nous avons dégagé trois grandes lignes de conduite dans la réaction ou l'adaptation de la religion institutionnelle face à l'émergence de la modernité au début du XX<sup>e</sup> siècle. Une première, marquée par le rejet et la lutte contre le modèle libéral individualiste d'une modernité matérialiste et anthropocentrique ; une seconde, caractérisée par l'acculturation partielle de la pensée catholique qui s'effectue par une intégration ou une adaptation de certaines notions modernes au thomisme historique; et une troisième, définie par l'acceptation de la modernité dans ses courants légitimes et par leur christianisation

\*\*\*

Lajoie, Yves, *Histoire de l'Institut Bruchési et son engagement dans la lutte contre la tuberculose (1911-1945)*, Mémoire de maîtrise en histoire, 2003 (Direction : Othmar Keel)

Au cours du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du XX<sup>e</sup>, Montréal s'industrialise et s'urbanise rapidement. Sans plan d'encadrement urbain, les quartiers ouvriers de l'est de la ville deviennent rapidement des endroits insalubres et malsains pour y vivre en santé. Par ailleurs, le travail dans l'industrie est épuisant et aliénant. Combinées à la mauvaise alimentation, à l'alcoolisme et à l'absence de règle d'hygiène, les maladies infectieuses et contagieuses telles que la tuberculose sévissent de façon endémique.

Quelles ont été alors les actions privées et publiques entreprises pour endiguer la tuberculose ? Quels moyens techniques et humains ont été déployés afin de contrôler et de faire diminuer l'incidence de la tuberculose à

Montréal dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ? La création et l'implantation de l'Institut Bruchési et de son dispensaire en 1911 fut l'un de ses moyens.

Ce mémoire de maîtrise a donc pour objectif de démontrer le rôle salvateur qu'a joué l'Institut Bruchési et son dispensaire dans la lutte contre le fléau de la peste blanche au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, entre le début des années 1910 et la fin des années 1940, où apparaissent les premiers antibiotiques, l'épidémie de tuberculose recula considérablement grâce à l'abnégation de ses médecins phthisiologues et aux efforts acharnés du dispensaire, le pivot de toute lutte organisée contre la tuberculose. Notre étude est donc avant toute chose une analyse socio-historique du rôle joué par l'Institut Bruchési dans le contexte d'une société socio-sanitaire en mutation. Il n'est nullement question ici de faire une étude de la maladie en tant que tel.

Dans cette optique, nous verrons, au cours du premier chapitre, quel fut le contexte socio-sanitaire qui favorisa la mise sur pied de l'Institut Bruchési. Au cours du second chapitre, nous analyserons le mode de fonctionnement de l'Institut ainsi que la façon dont était assurée la direction des différentes fonctions de régie entre les instances laïques et religieuses. Le chapitre trois, pour sa part, décrira et analysera le mode de fonctionnement du dispensaire de l'Institut et le rôle prépondérant qu'il a joué au sein de la société montréalaise avec ses mesures prophylactiques et ses moyens médicaux. Finalement, le dernier chapitre traitera de l'œuvre de l'enfance mise sur pied par l'Institut au cours des années 1920. Comme le lit de la tuberculose se prépare dans l'enfance, dirait-on à l'époque, une attention particulière fut portée aux enfants de niveau scolaire.

\*\*\*



Thibault, Daniel, *Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke (1941-1952), et le catholicisme social*, mémoire de maîtrise en histoire, 2002 (Direction : Pierre Trépanier)

Mgr Desranleau devient évêque en 1938, au moment où l'Église catholique canadienne française doit faire des choix importants. Malmenée de toutes parts, y compris en son sein, l'institution cherche activement à conserver sa position omniprésente dans le quotidien de chacun. Cependant, plusieurs éléments novateurs concourent à reléguer l'institution exclusivement à sa dimension spirituelle. En effet, la crise économique, l'exode rural, une deuxième guerre mondiale, la montée du laïcisme, une industrialisation rapide annoncent un changement des mentalités, un changement des idées économiques, politiques et sociales. Desranleau et ses collègues ont pour mission de préserver la position de l'Église dans une société en pleine transformation.

Ce mémoire porte sur la réaction de Mgr Desranleau devant cette perte imminente du pouvoir exercé par l'Église catholique sur la société. Lancée par le pape Léon XIII à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et confirmée par les papes qui le suivront dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la doctrine sociale de l'Église [DSE] constitue le fondement du discours de Desranleau. Il y puise l'inspiration, les arguments et les moyens pour parvenir à sa mission. Discours, nous le verrons bien, assez réactionnaire et conservateur. Cette étude permet de porter un regard sur la pensée d'un évêque pendant les décennies 1930 et 1940, période dans laquelle ces hommes d'Église s'accrochent à leur position sociale influente.

Le mémoire est divisé en deux grandes parties : la première partie, qui regroupe les trois premiers chapitres, est consacrée à l'interprétation de la DSE par Desranleau. Dans ces chapitres, nous traitons des composantes de la doctrine proprement dite, des conséquences négatives de la modernisation sociale, ainsi

que des pistes de solutions proposées dans la DSE. Dans la seconde partie, qui regroupe les chapitres quatre et cinq, nous traitons en profondeur des moyens utilisés par Desranleau pour faire pénétrer le message de la doctrine. Nous consacrons ces deux chapitres aux efforts de Desranleau pour encourager le militantisme au sein de l'Action catholique et favoriser la solidarité ouvrière par l'entremise des syndicats catholiques.

Dans la première partie, nous concluons que l'interprétation qu'a Desranleau de la conception chrétienne de l'édifice social vient légitimer la présence de l'Église dans l'élaboration et la mise en place de solutions aux problèmes économiques, politiques et sociaux, puisque les fidèles en sont moralement affectés. Ainsi, pour contrer les effets pervers de cette modernisation rapide de la société, Desranleau encourage le respect des valeurs chrétiennes dans l'édification d'un ordre social organique dans lequel toutes les composantes ont un rôle bien précis, en conformité avec les droits et les devoirs de chacun. Déterminé à ramener les fidèles sur la bonne voie, il dénonce le capitalisme dans sa forme viciée et corrompue, à l'origine de l'état lamentable de la société québécoise. Pour Desranleau, la crise économique des années 1930 et la Deuxième Guerre mondiale ont démontré la perversité de ce système. De l'autre côté, il prend bien soin de critiquer vivement les idées socialistes et communistes qui viennent menacer, par leur caractère athée et révolutionnaire, l'existence même de l'Église. Donc, pour restaurer cet ordre social, en fidélité avec l'idéal chrétien, Desranleau s'engage dans une vaste réforme tant au niveau individuel que collectif. Il faut revenir à la pureté des valeurs évangéliques par une réforme des mœurs et envisager des changements importants aux niveaux des structures économiques, politiques et sociales. Le corporatisme est la voie.

Dans la deuxième partie, nous constaterons que Desranleau consacre énormément

d'énergies à la réussite de l'Action catholique et de la syndicalisation catholique. Considérant ces deux outils comme de véritables moteurs de la pensée sociale de l'Église, rempart contre la laïcisation et la modernisation rapide du Québec, sa fougue et sa détermination font de lui un personnage important dans l'histoire de l'apostolat dans la province. Il est considéré, à juste titre, comme celui qui défend les plus humbles et les plus démunis. Cette fougue et cette détermination le conduisent à soutenir et à encourager les revendications des grévistes dans leurs causes notamment à Sorel en 1937 et à Asbestos en 1949. Cependant, il est important pour lui que ces mouvements soient enveloppés, encadrés par l'Église, d'où l'insistance qu'il met à défendre la confessionnalité des syndicats catholiques et le respect des directives de l'évêque dans la conduite des mouvements spécialisés d'Action catholique.

Ainsi, la pensée sociale de Desranleau nous apparaît certes comme un moyen sincère de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin mais aussi, comme un moyen de maintenir la place prépondérante de l'Église dans la société québécoise. Il s'agit d'un moyen d'encadrer, de contrôler dans une certaine mesure, le processus de changement déjà engagé.

\*\*\*

Delorme, Marie-Josée, *La réorganisation du travail à la raffinerie Shell de Montréal-Est, de 1989 à 1999*, mémoire de maîtrise en relations industrielles, 2001 (Direction : Jean-Guy Bergeron)

La présente étude porte sur la réorganisation du travail à la raffinerie Shell de Montréal-Est au cours de la période 1989 à 1999. La démarche de changement a été initiée par la direction, mais le syndicat y a été associé dès le départ. Les efforts des parties ont porté principalement sur la redéfinition des tâches et le

développement d'équipes de travail. L'étude identifie les moyens mis en oeuvre pour instaurer les changements dans le milieu de travail, décrit les changements introduits et répertorie les effets des changements sur l'entreprise, les relations industrielles et les travailleurs. L'expérience de la raffinerie de Montréal-Est est documentée à partir d'un double point de vue, soit celui de la direction et du syndicat, puis celui des travailleurs.

Pour mener à bien cette recherche, nous avons opté pour une méthodologie par étude de cas et utilisé un cadre d'analyse qui s'inspire du modèle des choix stratégiques développé par Kochan, McKersie et Cappelli (1984). Les informations recueillies proviennent principalement d'entrevues réalisées avec les représentants de la direction et du syndicat qui ont joué un rôle de premier plan dans la démarche de changement, de même qu'avec des travailleurs provenant de différentes unités de production.

Les résultats de l'étude montrent comment les facteurs internes et les conditions de l'environnement de la raffinerie Shell ont donné l'impulsion de départ au processus de changement. L'orientation que prend ce dernier procède des choix stratégiques de la direction, qui a misé sur la coopération avec le syndicat et la participation des employés. L'expérience de Shell montre que la transformation du milieu de travail est multidimensionnelle en ce qu'elle induit des changements tant dans l'organisation du travail, dans les pratiques de GRH que dans les relations industrielles. Les changements introduits ont produit des résultats généralement positifs sur plusieurs tableaux. En effet, la performance de l'entreprise s'est améliorée, les relations de travail sont placées désormais sous le signe de la concertation, les travailleurs jouissent de meilleures conditions salariales et la valorisation de leur fonction leur procure une plus grande satisfaction. Finalement, la confrontation entre la version patronale-syndicale et celle des travailleurs permet de constater que

les acteurs institutionnels ont eu tendance à présenter les résultats les plus probants, escamotant quelque peu les problèmes rencontrés. À l'opposé, les travailleurs dressent un bilan plus nuancé du changement organisationnel.

L'étude du cas Shell permet de dégager un certain nombre d'implications théoriques. Ainsi a-t-on pu constater que le cadre d'analyse utilisé s'avère effectif pour saisir l'intégralité d'une démarche de changement. Par ailleurs, la décision de documenter l'expérience à partir d'un double point de vue, soit celui des acteurs institutionnels, puis celui des travailleurs, offre une avenue intéressante pour explorer la problématique de l'écart entre le discours et la réalité évoquée dans la littérature.

Au chapitre des implications pratiques, l'expérience de Shell permet de tirer un certain nombre d'enseignements. Ainsi découvre-t-on que l'implantation d'innovations dans des structures existantes n'est pas chose aisée et que la résistance du personnel face au changement ne saurait être sous-estimée. L'autre volet de notre recherche, qui confrontait les témoignages de l'employeur et du syndicat avec ceux des travailleurs, se voulait exploratoire. Nos résultats révèlent que les premiers se sont montrés plus sélectifs dans leurs propos que les seconds. La combinaison de l'ensemble des témoignages permet donc de se faire une idée plus juste de la réalité. Il serait intéressant de reproduire ce type de recherche dans d'autres milieux de travail en s'appuyant sur un modèle théorique adéquat.

## Émile Boudreau : un militant syndical et politique (1915-2006)

*Le syndicaliste Émile Boudreau avait accepté de me rencontrer le 22 avril 2005 dans le cadre de mes travaux sur un autre syndicaliste Philippe Vaillancourt. Le texte qui suit retrace son cheminement syndical et politique.*[MC]

### **Le militant syndical**

Émile Boudreau est né le 12 décembre 1915 à Petit-Rocher en Acadie (Nouveau-Brunswick). Très jeune, il travaille comme trappeur en Mauricie, bûcheron en Abitibi et devient en 1944 mineur à Normétal dans la même région. Émile Boudreau aimait répéter qu'il était allé à l'université de la vie.

Il débute véritablement dans le mouvement syndical en tant que fondateur du syndicat indépendant des mineurs de Normétal ; il en est le secrétaire. En 1950, le syndicat devient une section locale du Syndicat des Métallos. Boudreau le préside et devient le représentant des Métallos en Abitibi et le coordonnateur régional pour la Côte-Nord et la Gaspésie de 1954 à 1958 puis de 1959 à 1961. Il est le premier permanent syndical de langue française sur la Côte Nord. Il devient également adjoint au directeur du Syndicat à Montréal jusqu'en 1964.

Le syndicat des mineurs de Normétal s'affilie au Congrès canadien du travail (CCT). Émile Boudreau appartenait à cette famille syndicale du Congrès for Industrial Organizations (CIO) : «on aimait se dire CIO dans la lignée de John L. Lewis». Il disait que le CIO avait donné au syndicalisme un caractère combatif et politique.

À partir de 1953, Boudreau est actif dans la syndicalisation des mineurs de Murdochville ainsi qu'à l'occasion de la grève en 1957 où les mineurs réclamaient le droit d'association. Ce n'est toutefois qu'en 1965 que les Métallos gagneront finalement la reconnaissance syndicale à Murdochville.

De 1965 à 1969, il est coordonnateur régional des Métallos sur la Côte-Nord. Il revient à Montréal et s'occupe des dossiers de syndicalisation et de santé et sécurité du travail. Il sera vice-président du Conseil du travail de Montréal de 1973 à 1977.

En 1977, il entre au service de la FTQ comme directeur fondateur du Service de santé et sécurité du travail de la centrale. À la suite de l'adoption par le gouvernement du Parti québécois (PQ) en 1977 de la Loi sur la santé et sécurité du travail, il est nommé membre du premier conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), de 1980 à 1982.

Sa retraite en 1982 ne l'empêche pas d'oeuvrer à l'occasion pour la FTQ, surtout dans des dossiers de santé et sécurité du travail. Il est également consultant bénévole dans l'aide à des victimes de lésions professionnelles dans la présentation de leur cause auprès de la CSST.

### **Le militant politique**

Dans les années 1940, Boudreau adhère au Crédit social, c'est avant qu'il ne connaisse le syndicalisme. Quand ce parti commence à s'acharner contre les syndicats, il adhère au Parti Social-Démocratique (PSD), aile québé-

coise de la CCF, grâce à un ami anglophone à Normétal avec qui il discutait souvent. «C'est lui qui m'a fait cheminer vers le CCF et c'est là que j'ai rencontré des gars comme Chartrand. Je ne me préoccupais pas de savoir s'il était CTCC ou autres...». Pour Boudreau, le CCF représentait le socialisme.

Il préside le PSD de 1957 à 1959. Membre du comité conjoint FTQ-PSD en 1959 et du Conseil provisoire de fondation du NPD-Québec en 1961. Le NPD tarde à se fonder au Québec. Deux courants d'opinions s'opposent entre les partisans d'un parti socialiste du Québec et ceux qui plaident en faveur d'un parti affilié au NPD fédéral. Au Congrès d'orientation tenu en 1963 à Montréal, Émile Boudreau, partisan d'un PSQ, tente en vain de rapprocher les deux tendances. Au sortir de ce congrès, il en résulte deux partis : le PSQ et une section québécoise du NPD fédéral, le NPD-Québec. Il n'en milite pas moins pour le NPD et se présente comme candidat NPD dans le comté de Dollard aux élections fédérales en 1962; il recueille 4 288 voix. À l'occasion des élections en 1963, il récolte 6 342 voix dans le même comté. Plus tard, appuyé par le président de la FTQ Louis Laberge, il se présente en 1971 à une élection partielle dans le comté de Chambly et recueille 5 138 voix. En 1972, il obtient 5 532 voix aux élections dans le même comté.

Quand René Lévesque quitte le Parti libéral du Québec (PLQ) pour fonder le Mouvement Souveraineté-Association en 1967, Émile Boudreau adhère aussitôt et il sera présent au congrès de fondation du Parti québécois (PQ) l'année suivante. «Nous autres, on était contre la séparation mais pour le Québec», dit-il. Membre à la fois du NPD et du PQ, il choque ses collègues néo-démocrates quand il leur disait : «étant donné qu'il y a deux pays, il faut deux partis». Considérés par certains membres dirigeants néo-démocrates comme un péquiste, on tente de l'exclure du parti même

si, dit-il, «je n'avais pas abandonné le Canada».

Sa conviction de l'engagement politique remonte à l'époque duplessiste. Tous les militants de sa génération qui détestaient Duplessis ne pouvaient faire autrement que de s'engager politiquement. Émile Boudreau disait : «Tout est politique : si tu t'occupes pas de politique, la politique s'occupe de toi».

Il appréciait la facette du NPD qui faisait en sorte que les syndicats pouvaient s'y affilier. Il a voulu que le PQ accepte le mouvement ouvrier dans ses structures mais la direction péquiste était en désaccord. C'est pourquoi il démissionne du PQ en 1973. Il aimait travailler avec les groupes sociaux et syndicaux et c'est pour cela qu'il plaidait en faveur de leur présence dans le parti politique.

Dès le premier congrès du PQ en octobre 1968, il intervient en faveur de la résolution qui encourage la négociation par secteurs (négociation multipatronale). Au congrès de 1971, il est à l'origine d'une résolution en faveur d'un comité de consultation permanent avec les syndicats. Il ne considérait pas que les syndicats fussent un groupe comme un autre. «Je me battais pour un parti politique qui défende les travailleurs», disait-il. Il avait la conviction que si le PQ s'était ouvert aux syndicats, il serait devenu un parti des travailleurs.

Un autre projet que Émile Boudreau tenait à coeur fut les colloques régionaux inter-syndicaux qui sont restés pour lui «un grand rêve». Les colloques régionaux CSN-FTQ-CEQ se sont tenus dans les 15 régions du Québec en avril et mai 1970. Un cahier de revendications en a résulté. Au sortir de ces colloques, le principe d'un colloque provincial est adopté par les centrales mais à la suite des événements d'octobre 1970, il fut «joyeusement oublié». Émile Boudreau pensait que ces colloques auraient pu devenir «une vaste opération politique» du mouvement syndical.

La même année, on lui demande de faire partie de l'équipe de direction du Front d'action politique à Montréal (FRAP), un parti po-

litique des travailleurs montréalais qui fait la lutte au Parti civique de Jean Drapeau. Il se présente pour le FRAP dans le comté d'Ahuntsic à l'occasion des élections municipales montréalaises. Malgré l'adoption de la Loi des mesures de guerre, la présence de l'armée dans les rues, les perquisitions et les déclarations incendiaires de Jean Drapeau et de Jean Marchand<sup>1</sup>, il récolte néanmoins 14,8% des suffrages. Il a souhaité que les centrales syndicales soient moins indifférentes à l'endroit de cette expérience politique municipale que fut le FRAP. Il a regretté aussi l'absence des syndicats locaux au sein même du FRAP qui s'est traduit, selon lui, par «l'absence de travailleurs syndiqués oeuvrant individuellement au niveau des CAP<sup>2</sup>». Il démissionne dans les semaines suivant les élections.

### L'engagement littéraire

Émile Boudreau est aussi un rédacteur. Il collabore dès les années 1960 à la revue *Socialisme*. Il est également membre du conseil d'administration de l'Association coopérative des publications populaires qui édite l'hebdomadaire Québec-Press, soutenu par le mouvement syndical (1969-1974). Il est aussi secrétaire de la Coopérative des consommateurs de Montréal, propriétaire des magasins Cooprix (1975-1982).

En 1985, il poursuit le travail d'écrire l'histoire de la FTQ entamé par Léo Roback, décédé prématurément. À partir de mai 1988, Émile Boudreau tenait une chronique dans le journal *L'Aut journal* sur la santé et sécurité au travail.

### Notes et références

<sup>1</sup> Jean Drapeau affirmait que le sang allait couler dans les rues de Montréal si le FRAP était élu. Jean Marchand expliquait que le FRAP était un «front» du FLQ.

<sup>2</sup> Lettre de Émile Boudreau au FRAP, aux CAP, aux anciens candidats du FRAP, à certains jour-

nalistes, 19 novembre 1970, Archives du CTM. Chaque quartier possédait son comité d'action politique (CAP) dans lequel les citoyens militaient et participaient à la vie du FRAP. Les CAP constituaient le fondement du FRAP.

### Livres et articles écrits par Émile Boudreau (non exhaustifs)

Boudreau, Émile, Jacques Dofny ; Richard Martel, Matériaux pour la théorie et la pratique d'un socialisme québécois, *Socialisme 64*, numéro 1, printemps 1964, p. 5-24.

Boudreau, Émile, Murdochville, douze ans d'organisation, *Socialisme 64*, numéros 3-4, 1964, p. 3-30.

Boudreau, Émile, *L'histoire de la FTQ : des tout débuts jusqu'en 1965*, Montréal, FTQ, 1988.

Boudreau, Émile, *Condamné au suicide*, Montréal, Éditions du Renouveau québécois, 1998.

Boudreau, Émile, *Un enfant de la grande dépression : autobiographie : un exercice narcissique pour en finir avec mes vieux démons!*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1998.

## Lettre de Émile Boudreau à René Lévesque

*Le document reproduit est tiré de Québec-Presses du 9 décembre 1973. Il s'agit d'une lettre que Émile Boudreau a écrite à René Lévesque, chef du Parti québécois. Elle traduit bien le cheminement politique de Émile Boudreau en plus de soulever des problématiques toujours d'actualité.[MC]*

Mon cher René,

Lorsque fut lancé le Mouvement Souveraineté-Association en 1967, je me suis joint immédiatement à ce mouvement parce que l'option constitutionnelle qu'il présentait correspondait exactement à celle que j'avais défendue depuis 1956, d'abord au PSD<sup>1</sup>, ensuite dans les pourparlers qui ont précédé la fondation du NPD<sup>2</sup>, et enfin lors du lancement du PSQ<sup>3</sup> en 1963.

J'ai participé, comme délégué, aux congrès de 1968, 1971 et 1973. J'ai participé à l'atelier «travail» à chacun de ces congrès. C'est un secret de polichinelle qu'à la suite d'une résolution pour le moins ambiguë (et qui aurait pu être extrêmement dommageable) adoptée à ce congrès de 1969, j'ai travaillé activement pour que les contacts se fassent rapidement entre toi-même et la FTQ, et c'est aussi un secret de polichinelle que j'ai participé pour le moins très activement (!) à la rédaction de la partie «relations de travail» qui apparaît encore à peu près intégralement au programme du PQ.

À la suite du congrès de 1969, j'ai fait activement campagne au sein du mouvement ouvrier pour que plus de syndicalistes s'intéressent aux activités du PQ et s'arrangent pour se faire élire délégués.

Au congrès de 1971, plusieurs résolutions furent soumises à l'atelier «travail» qui étaient encore de nature à jeter la pagaille et à lancer le

PQ dans un affrontement avec le mouvement syndical, au moins avec la FTQ. Le travail en atelier a évité ce genre de débat. Mais moi, j'en avais assez. À partir des résolutions soumises et, je l'avoue sans hésitation, en les «étirant» un peu, j'ai soumis à l'atelier le texte d'une résolution. La voici :

«1. Que dans un délai de 3 mois du présent Congrès, le Parti Québécois établisse au niveau national un organisme permanent de consultation avec les centrales syndicales bone fide (ex. la CEQ, la CSN, la FTQ, l'UCC) et que s'organisent dans les mêmes délais au niveau des comtés et des régions des organismes similaires de consultation avec l'organisations syndicale locale.

«2. Qu'à partir de ces consultations, l'exécutif national transmette aux associations de comté les informations sur les principales questions d'actualité dans le domaine du travail du travail. De même, que les associations des comtés et des régions transmettent à l'Exécutif National leurs informations.

«3. Qu'à l'occasion des conflits, à la lumière des consultations, l'Exécutif National et l'aile parlementaire prennent position vigoureusement et rapidement dans l'optique d'une ligne politique fondée sur les énoncés du programme et des décisions adoptées en Congrès.

«4. Que dans le cas des grands débats à l'assemblée nationale ou sur la place publique (tels le sujet des négociations sectorielles, les projets de législation du travail, etc.) l'organisme de consultation défini au paragraphe 1) serve de source de renseignements à l'aile parlementaire du Parti ainsi qu'au Congrès National».

L'atelier fut unanime pour accepter cette recommandation et même pour la présenter comme première priorité de l'atelier en plénière. La plénière l'accepte à l'unanimité avec un tonnerre d'applaudissements !

Or, absolument rien n'a été fait par les dirigeants élus du PQ pour même tenter de donner suite à cette décision unanime du Congrès de 1971.

À partir de consultations comme celles qui étaient envisagées dans la résolution, on aurait peut-être pu parvenir à définir des modes de participation du mouvement syndical au niveau des structures du Parti. Du moins, si on l'avait pas fait, on ne l'aurait pas fait «consciemment». Des modes de participation du mouvement syndical, le Parti n'en veut apparemment pas.

Et je ne suis pas sûr que le mouvement syndical en veuille lui non plus. J'avais pensé, comme alternative, que le mouvement syndical pourrait initier la fondation d'un «mouvement» politique des travailleurs qui pourrait peut-être, lui, devenir un interlocuteur valable pour le PQ puisque les centrales n'avaient pas accès à ce privilège... Au récent congrès de la FTQ, les délégués ont battu une résolution qui parlait tout simplement de nous réunir, les travailleurs, pour définir ensemble nos objectifs communs en politique. Pas même de fonder un mouvement

Moi, je crois (et je sais par expérience) que les travailleurs n'ont jamais eu à leur service que les organisations qu'ils ont eux-mêmes contribué à bâtir; et que tout ce qu'ils peuvent obtenir autrement, tant sur le plan de leur travail, sur le plan social ou sur le plan politique, ne sont que des miettes qui tombent de la table du riche. Et je crois encore que l'outil le plus valable que les travailleurs peuvent avoir pour participer à la vie et au fonctionnement d'un instrument politique c'est leur organisation syndicale.

Pour te faire comprendre mon sentiment, je te soulignerai simplement la position «paper tiger» adoptée par la FTQ au cours du dernier congrès concernant la désobéissance civile. Moi, je crois que sauf pour certains secteurs qui peuvent parfois s'en tirer impunément, il s'agit de rien de plus qu'une manifestation publique d'impuissance politique, et qu'une telle prise de position ne fait peur à personne, ni aux employeurs, ni au gouvernement (malgré leurs lamentations hypocrites). Mais je te mets au défi de te prononcer publiquement, dans les

prochains jours, et sans équivoque, au nom du PQ sur cette prise de position de la FTQ.

J'ai maintenant acquis la conviction qu'il ne sera pas possible pour les travailleurs, même s'ils le voulaient, de participer comme groupements et à partir de leurs organisations syndicales, à la vie du PQ. En d'autres termes, j'ai désespéré de voir le jour où mon propre syndicat local, mon Conseil du travail ou ma Fédération pourraient, s'ils le désiraient, déléguer un ou deux de leurs propres membres à un congrès pour y défendre auprès de tous les autres délégués (géographiques) leurs propres revendications politiques.

Je ne suis plus à ma place dans le Parti québécois. Je ne suis plus membre du PQ.

Je voterai probablement péquiste pendant quelque temps encore, mais uniquement comme j'ai voté Libéral lorsque tu étais là...faute de mieux...et en attendant ! J'ai près de 30 ans de vie syndicale. Pour moi, demeurer péquiste dans les circonstances ce serait trahir ce que j'ai toujours prêché (souvent dans le désert, il faut bien l'avouer).

Je ne crois pas que des «chefs» (pas même toi, avec tout le respect que j'ai pour toi) vont «sauver» le mouvement ouvrier et les travailleurs.

Bonne chance ! Aux péquistes, je souhaite le pouvoir puisque c'est ça que vous désirez.

Amicalement

Émile Boudreau

### Notes et références

<sup>1</sup> Parti Social Démocratique (PSD), la section québécoise du Cooperative Commonwealth Federation (CCF).

<sup>2</sup> Nouveau Parti Démocratique (NPD).

<sup>3</sup> Parti socialiste du Québec.



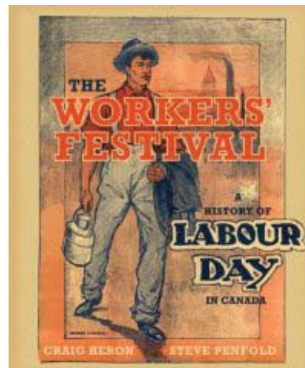
---

Heron, Craig ; Steve Penfold, *The Workers' Festival. A History of Labour Day in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 340p.

---

Jacques Rouillard  
Université de Montréal  
Département d'histoire

---



**A**u Québec, s'il est une fête chômée qui a perdu sa signification, c'est bien la fête du travail, le premier lundi de septembre. Rien de spécifique ne marque la journée et aucun organisme n'intervient pour rappeler quoique ce soit. On ne sait donc trop à quel travail elle fait référence et quel événement elle doit évoquer. En fait, elle est devenue une simple journée congé qui a pour toute signification de représenter la fin de la période des vacances et le début de l'année scolaire. Ce n'est guère mieux dans les provinces anglophones où, à part Toronto et quelques autres villes du sud de l'Ontario, il n'y a pas de manifestation particulière. La fête du travail est devenue une journée sans fête, une mémoire perdue d'un événement qui avait une importance considérable au début du siècle.

Craig Heron et Steve Penfold ont voulu faire revivre cette fête en traçant son origine et son histoire. Présentée comme «the most visible, persistent, and widespread form of collectivity created working-class cultural production that Canada has ever seen» (p. XV), elle comprenait un défilé des travailleurs dans les rues accompagnés de fanfares et de chars allégoriques illustrant la pratique d'un métier. Les marcheurs défilaient par syndicat dans le respect d'un ordre presque militaire, attirant des milliers de spectateurs le long du parcours.

Dans plusieurs villes, c'était le défilé le plus important en terme de participation puisque des milliers de travailleurs se faisaient un devoir de joindre ses rangs. La ville de Montréal n'était pas en reste, étant le lieu d'un défilé imposant qui comprenait en moyenne de 20 000 à 30 000 travailleurs et travailleuses jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. La fête avait aussi un caractère familial puisqu'elle était suivie d'un pique-nique dans un des parcs de la ville et de compétitions sportives amicales pour les adultes et les enfants.

Organisée par les syndicats, la journée visait à montrer la légitimité du syndicalisme, la solidarité des travailleurs, la fierté du travail manuel et la force du mouvement ouvrier. En occupant l'espace public, ces travailleurs manifestaient leur solidarité tant pour affirmer une présence sociale que pour obtenir aussi une certaine reconnaissance sociale. Le défilé marque l'affirmation au plan symbolique de la classe ouvrière dans les villes canadiennes, non pas cependant dans un esprit de défiance envers les autres classes sociales, mais avec le désir de coopération en autant bien sûr qu'on respecte le rôle des syndicats.

L'idée d'une telle fête origine des syndicats internationaux aux États-Unis après le succès qu'a connu le défilé de New York en 1882. Elle se répand au Canada dans les an-

nées 1880 en même temps que dans les autres villes industrielles nord-américaines. À l'instar des syndicats, les gouvernements des deux pays en font une fête légale la même année, en 1894. Heron et Penfold ont bien raison de souligner que des syndicats au Canada ont souvent organisé des défilés antérieurement aux années 1880 pour divers motifs, mais la fête qui allait être répétée à chaque année le premier lundi de septembre origine de nos voisins du Sud.

La fête et le défilé amorcent un déclin au Canada après la Première Guerre mondiale dans les petites villes et perd du lustre ailleurs. Mais à Montréal, la participation au défilé augmente dans les années 1920 et la célébration reste bien vivante pendant les deux décennies suivantes. C'est après la Deuxième Guerre que la participation s'étiolle, le défilé étant remplacé par un spectacle dans une salle de 1954 à 1963. Puis, plus rien ne vient marquer la fête dont la signification tombe dans l'oubli même pour ceux qui en relancent la célébration quelques années plus tard. En effet, les syndicats montréalais reprennent le défilé à partir de 1970, mais il est tenu le premier mai au lieu du premier lundi de septembre et il comporte un esprit différent de celui qui animait la fête antérieure.

Heron et Penfold qui lient la fête au syndicalisme de métier expliquent sa presque disparition, entre autres, par un changement dans la composition des syndicats qui recrutent surtout des ouvriers semi ou peu qualifiés dans les années 1930. La fierté du métier qui était au centre du défilé ne représente plus un atout pour les syndicats industriels et il est probable également que les ouvriers de métier sont moins portés à étaler sur la place publique leur savoir. Le travail manuel n'a peut-être plus la cote qu'il pouvait avoir. D'autre part, la participation des travailleurs salariés à la société des loisirs et de consommation touche durement la célébration de la fête. En effet, à mesure que le samedi devient une journée de congé, il devient intéressant de profiter d'une longue fin de semaine

pour quitter la ville et aller visiter des parents plus lointains.

Les deux auteurs insistent pour mettre en relief la respectabilité qui caractérise le défilé par opposition, quoiqu'ils ne l'évoquent pas directement, à celui du premier mai plus tourné vers la contestation sociale. Il est vrai que les dirigeants politiques étaient invités au défilé du premier lundi de septembre et la marche des syndiqués se faisaient dans un ordre quasi militaire. On peut y voir un souci d'intégration sociale, mais il faut se rappeler que le syndicalisme est loin d'être une institution généralement acceptée au début du siècle. Les patrons combattent les syndicats et les gouvernements sont encore loin de voir en eux une force sociale positive. Tabler sur la respectabilité peut être une stratégie intéressante pour faire avancer la cause ouvrière.

En ces jours où le syndicalisme est malmené et la conscience des travailleurs salariés se fonde dans celle d'une vague classe moyenne, il est rafraichissant qu'on ramène à la mémoire une manifestation aussi imposante de la classe ouvrière. Elle permet de rappeler que les salariés ont développé une conscience forte de leur condition et qu'ils ont voulu l'affirmer dans l'espace public. Les travailleurs montréalais dont le défilé, selon Heron et Penfold, s'est révélé le plus consistant parmi les villes canadiennes (p. 203), participent activement à ce mouvement. C'est un autre exemple qui montre que la classe ouvrière montréalaise a fait entendre sa voix bien avant la Deuxième Guerre mondiale et que le syndicalisme est depuis longtemps un ingrédient important de l'évolution du Québec.

Rouillard, Jacques, *Apprivoiser le syndicalisme en milieu universitaire. Histoire du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2006, 277 pages.

---

François Landry  
Diplômé (M.A)  
Université de Sherbrooke

---



Le nouveau livre de Jacques Rouillard, spécialiste de l'histoire du syndicalisme québécois, retrace le développement et l'évolution voire l'appriivoisement du syndicalisme par le corps professoral de l'Université de Montréal depuis les années 1930 jusqu'en 2005. Quoique commandé par le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM) afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire du syndicat le livre de Rouillard est loin d'être une histoire « officielle » du SGPUM. L'auteur s'est donné pour objectif d'analyser la pénétration du syndicalisme dans un groupe qui, d'abord réfractaire à cette idée, en vient finalement à utiliser le droit de grève. Dans ce dessein, fidèle à la démarche rigoureuse qu'on lui connaît, Jacques Rouillard a utilisé les archives du syndicat et des instances de l'Université, en plus d'avoir interrogé une douzaine d'acteurs importants de la vie associative et syndicale des professeurs et professeures.

Ce volume débute par la crise économique qui secoue l'occident dans les années 1930 et qui, du même coup, affecte durement l'Université de Montréal. Cette institution, en plus de subir un retard dans la construction de son campus, est alors écrasée par une dette fara-

mineuse; on songe même à une fermeture. Les professeurs ne sont pas épargnés : ils subissent des compressions salariales et des retards dans le versement de leurs rémunérations. En 1933, plus d'une centaine de professeurs fondent un Comité des professeurs afin de s'opposer à ces politiques administratives. Ce premier élan de solidarité a peu d'impact et d'efficacité, car les membres sont majoritairement des professeurs qui enseignent à temps partiel. C'est seulement en 1945 que s'implantera un regroupement plus solide soit l'Association des professeurs de la Faculté des sciences. La rémunération de ces professeurs de carrière est parfois inférieure à celle d'un ouvrier spécialisé. Par conséquent, leur principale revendication se résume à l'établissement d'une échelle salariale. Deux ans plus tard, l'Association reçoit son certificat de reconnaissance syndicale, une première au pays pour un tel regroupement professionnel. Toutefois, ne rassemblant pas la totalité des professeurs des dix facultés, elle cédera le pas à l'Association des professeurs de l'Université de Montréal (APUM) en 1955.

L'APUM ne veut pas s'opposer à l'administration de l'Université, mais cherche plutôt à travailler de concert avec elle. C'est ainsi

que des ententes relatives à leurs principales doléances – fonds de retraite et échelle salariale – sont négociées sans trop de heurt. À un autre niveau, l'Association prend position en faveur de la création d'un ministère de l'éducation, de la déconfessionnalisation de l'enseignement supérieur et d'une forme de cogestion administrative en demandant que la gouvernance de l'Université revienne aux professeurs. Au fil des ans, le discours de l'APUM se durcit, tout comme celui des divers syndicats au Québec. La cohésion des membres est de plus en plus difficile à maintenir. Les idéologies radicales et les événements sociaux agitant la province – loi 63 et Crise d'octobre – viennent perturber la bonne marche de cette Association qu'on qualifie alors de corporatiste.

Un conflit générationnel s'installe graduellement parmi les professeurs. Les vétérans ne se perçoivent guère comme des salariés. Selon eux, ils font partie intégrante de la communauté universitaire. En contrepartie, les nouveaux venus souhaitent former un syndicat pour imposer un rapport de force avec l'administration. Une première tentative de réelle syndicalisation est effectuée en 1965. En vain. Devant le peu d'intérêt que des membres de l'APUM manifestent pour un syndicat plus revendicateur, les partisans de la formule syndicale forment, en 1966, le Syndicat des professeurs de l'Université de Montréal (SPUM). Conscients que cette division affaiblit le corps professoral, les deux regroupements entament des pourparlers dès 1970 afin de réunir tous les professeurs sous une même enseigne. On en vient ainsi à dissoudre les deux organisations existantes et à créer le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) en 1972.

Le 9 juillet 1975, le SGPUM reçoit son accréditation syndicale. À ce moment, il compte 700 membres sur une possibilité de 1 200. Un climat de méfiance en conduit plusieurs à refuser de signer leur carte d'adhé-

sion. C'est ainsi que, fait unique au Québec, le SGPUM doit composer avec deux sections (« A » et « B ») depuis 1974. La première regroupe les facultés d'enseignement générale. La seconde comprend les facultés ou écoles dites professionnelles. Une fois les statuts adoptés et l'accréditation reçue, le SGPUM s'attaque à l'élaboration d'une première convention collective qui sera signée en 1977.

Durant les décennies 1980 et 1990, une grande partie de l'énergie du SGPUM sert à freiner le recul du salaire réel et à enrayer la détérioration des conditions de travail. Aux prises avec des récessions économiques, le Gouvernement du Québec impose des coupures majeures dans les budgets alloués aux universités. L'Université de Montréal réplique en décidant de ne plus embaucher de professeurs et de ne pas renouveler les postes laissés vacants par les sabbatiques ou les départs à la retraite. Cette politique fait en sorte que le nombre de professeurs demeure sensiblement le même ou décroît, alors que le nombre d'étudiants augmente sans cesse. Dans un autre ordre d'idée, il faut souligner la faible présence féminine au sein du corps professoral : à la fin des années 1980, les professeures ne sont que 20 %. De surcroît, elles sont totalement absentes dans certains départements et dans la haute administration. Puis, en 1987, un comité Femmes-SGPUM est mis sur pied et le syndicat élit une femme à la présidence deux ans plus tard.

Malgré des temps difficiles, les professeurs conservent l'amour de la profession. Deux sondages menés en 1998 et en 2000 auprès des membres du SGPUM révèlent que l'épanouissement personnel et le travail intellectuel, créateur et autonome, sont sur-valorisés au détriment des autres conditions de travail. « La valorisation de leur indépendance personnelle permet sans doute de comprendre pourquoi les professeurs ont mis du temps à apprivoiser la solidarité syndicale » ( p.198), souligne l'auteur. En 2003, la haute adminis-

tration de l'Université décide de s'octroyer une hausse salariale de 30 %, étalée sur une période de 3 ans, dans le but de rattraper la moyenne canadienne. C'est la goutte qui fait déborder le vase. En réaction le SGPUM exige des augmentations de salaires. Après d'âpres négociations, le SGPUM déclenche, pour la première fois, une grève à l'hiver 2005.

C'est ainsi que Jacques Rouillard marque la transformation de ce syndicat qui se montre plus revendicatif et plus combatif envers l'administration. Après plusieurs décennies de quête identitaire – d'un comité de professeur dans les années 1930, à une association dite corporatiste au milieu de la décennie 1950, puis à un syndicat durant l'effervescence syndicale de la Révolution tranquille, et finalement en un syndicat général peu de temps après – l'appropriation du syndicalisme semble acquise par les membres de cette catégorie professionnelle. C'est du moins la conclusion émise par l'auteur. Les différentes expériences associatives et syndicales vécues depuis les années 1930 ont permis aux professeurs de prendre conscience de leur rôle non seulement au sein de la communauté universitaire, mais dans l'ensemble de la société.

L'ouvrage de Jacques Rouillard est abondamment illustré par des photographies et les délicieuses caricatures de l'artiste Goldstyn provenant de « L'Autre Forum », le magazine du SGPUM. Par ailleurs le texte est soutenu par de nombreux tableaux et encarts. Le grand mérite de cet ouvrage est de présenter l'histoire du syndicat des professeurs et professeures de l'Université de Montréal parallèlement à une histoire du syndicalisme québécois savamment tissée par l'auteur.

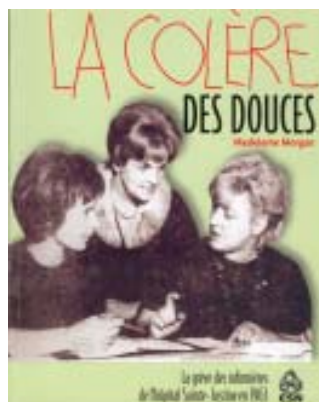
---

Morgan, Madeleine, *La colère des douces : la grève des infirmières de l'hôpital Sainte-Justine en 1963*, Montréal, CSN, 2003, 215 p.

---

Marc Comby  
Chaire d'histoire Hector-Fabre  
UQAM

---



**E**n 2003, un ouvrage est paru qui relate la grève des infirmières à l'hôpital Sainte-Justine en 1963. Son auteure, Madeleine Morgan, présidait le syndicat au moment où la grève éclate.

Madeleine Morgan présente son cheminement personnel. Elle étudie chez les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à Outremont où le nom de la syndicaliste Madeleine Parent commence à circuler. Plus tard, elle apprend l'existence d'un «vilain personnage» qui marque le syndicalisme en Amérique du Nord. Le dénommé John L. Lewis, président de l'United Mine Workers of America et l'un des fondateurs du Committee of Industrial Organizations (CIO), est à la tête d'une grève dans les mines de charbon en Pennsylvanie pendant la guerre. À fin des années 1950, elle part étudier à Londres en neurochirurgie grâce à une bourse puis à l'Hôpital Sainte-Anne à Paris. Au retour, elle travaille dans sa spécialité à Sainte-Justine en pleine Révolution tranquille.

Morgan décrit la profession d'infirmière depuis le XVIIe siècles. Il faut attendre l'an 1890 pour voir apparaître la première école au Québec destinée à la formation des infirmières. «Jusque-là, explique t-elle, le soin des

malades était confié à des femmes mariées appelées *matron*, recrutées parmi les anciennes patientes de l'hôpital, les employées des cuisines ou encore les femmes de ménage».

L'auteure nous fait connaître ce grand hôpital qu'est Sainte-Justine. Fondé par un groupe de dames bienfaitrices de la société montréalaise, l'hôpital Sainte-Justine est un hôpital francophone spécialisé dans le soin aux enfants.

Les infirmières finissent à arracher une loi, adoptée le 14 février 1920, qui reconnaît la première association non-confessionnelle, l'Association des gardes-malades enregistrée de la province de Québec (AGMEPQ). La Loi des relations ouvrières adoptée en 1944 impulse un nouveau souffle à la syndicalisation des infirmières qui progresse toutefois inégalement selon les régions. Dans plusieurs régions, «les idées et les valeurs véhiculées par le syndicalisme s'opposaient au professionnalisme dont le statut, l'idéal de service et la loyauté envers la communauté professionnelle faisaient la force». Les infirmières des institutions montréalaises sont certes les plus engagées syndicalement. L'Alliance des infirmières de Montréal est fondée et affiliée à la CSN et le

syndicat de Sainte-Justice va y adhérer en 1963. Dès lors, les attentes sont fortes pour régler des problèmes multiples au sein de l'institution (classification, salaires, organisation des soins, etc.).

L'auteur relate dans le détail l'évolution des négociations de 1963 entre l'institution et le syndicat des infirmières membre de la CSN. Devant l'employeur qui sous-estime l'ampleur des problèmes, les infirmières sortent en grève. Un chapitre est consacré au déroulement de cette grève jour après jour jusqu'à l'entente favorable aux infirmières qui intervient le 16 novembre 1963 : application de la formule Rand, nombre requis d'infirmières, évaluation de la charge de travail, etc.

En guise de conclusion, Madeleine Morgan se livre à une réflexion sur les rapports que les infirmières doivent entretenir avec l'organisation syndicale et elle tire des leçons des négociations qui ont eu lieu en 1999 entre les infirmières, regroupées dans la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), et le gouvernement.

---